



HAL
open science

Comparaison du lexique religieux des XVIII^e-XIX^e siècles et contemporain dans les langues des signes française et russe

Yana Sennikova

► To cite this version:

Yana Sennikova. Comparaison du lexique religieux des XVIII^e-XIX^e siècles et contemporain dans les langues des signes française et russe. Sciences de l'Homme et Société. 2013. dumas-00838849

HAL Id: dumas-00838849

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00838849v1>

Submitted on 26 Jun 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Comparaison du lexique religieux des XVIII^e–XIX^e siècles et contemporain dans les langues des signes française et russe

Nom : SENNIKOVA

Prénom : Yana

UFR Sciences du langage

Mémoire de master 1 recherche – 21 crédits - Sciences du langage

Spécialité : Langage, Parole, Variations, Surdit 

Sous la direction de MUGNIER Saskia

Ann e universitaire 2012-2013



Comparaison du lexique religieux des XVIII^e–XIX^e siècles et contemporain dans les langues des signes française et russe

Nom : SENNIKOVA

Prénom : Yana

UFR Sciences du langage

Mémoire de master 1 recherche – 21 crédits - Sciences du langage

Spécialité : Langage, Parole, Variations, Surdit 

Sous la direction de MUGNIER Saskia

Ann e universitaire 2012-2013

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier ma directrice de mémoire, Saskia Mugnier, pour ses conseils avisés, sa patience et ses relectures tout au long de l'élaboration de ce travail.

J'aimerais également citer Alain Mulomba, mon professeur de langue des signes française à l'Université Stendhal à Grenoble, pour son aide, son soutien, sa permission de participer aux offices religieux et les cours supplémentaires qu'il m'a donnés ; ainsi que Denis Zavaritskiy, professeur de langue des signes russe à Saint-Pétersbourg, pour sa participation à cette recherche.

Enfin, je voudrais remercier ma famille et mes amis pour les encouragements et le soutien qu'ils m'ont apporté.



Déclaration anti-plagiat
Document à scanner après signature
et à intégrer au mémoire électronique

DECLARATION

1. Ce travail est le fruit d'un travail personnel et constitue un document original.
2. Je sais que prétendre être l'auteur d'un travail écrit par une autre personne est une pratique sévèrement sanctionnée par la loi.
3. Personne d'autre que moi n'a le droit de faire valoir ce travail, en totalité ou en partie, comme le sien.
4. Les propos repris mot à mot à d'autres auteurs figurent entre guillemets (citations).
5. Les écrits sur lesquels je m'appuie dans ce mémoire sont systématiquement référencés selon un système de renvoi bibliographique clair et précis.

NDM : Sennikov PRENOM : Yvan
DATE : 13/06/2013 SIGNATURE : 

Mise à jour mars 2013

Sommaire

Remerciements	3
Sommaire	5
Introduction	7
PARTIE 1 - CONTEXTE HISTORIQUE DE L'ENSEIGNEMENT DES ENFANTS SOURDS ET DE LA PLACE DES LANGUES DES SIGNES FRANÇAISE ET RUSSE	9
CHAPITRE 1 – EN EUROPE	10
Les premières mentions de la question de l'enseignement des sourds en Europe	10
Les sourds à l'époque de la Renaissance en Europe	10
La place de l'abbé de l'Épée dans l'histoire de l'enseignement des sourds	11
Les méthodes de l'enseignement des enfants sourds	12
Le congrès de Milan	12
Du réveil sourd en France à la reconnaissance de la LSF	13
CHAPITRE 2 – EN RUSSIE	14
L'enseignement des enfants sourds en Russie	14
Les méthodes de l'enseignement des enfants sourds en Russie	16
LSR aujourd'hui	16
LSR et la religion d'aujourd'hui	17
PARTIE 2 - STRUCTURE DES LANGUES DES SIGNES. LES CLASSIFICATIONS DES SIGNES DES LANGUES GESTUELLES	18
CHAPITRE 3 – LES PREMIERES CLASSIFICATIONS DES SIGNES PAR REMI VALADE (1854)	19
CHAPITRE 4 – LES APPROCHES « CONVERGENTE » ET « DIFFERENTIALISTE » DE LA CLASSIFICATION DES SIGNES DES LANGUES GESTUELLES	20
Les approches « convergentes »	20
La classification de Stokoe (1960)	20
L'approche « convergente » dans les études sur la langue des signes russe	23
Les approches « divergentes » : la classification du Cuxac	23
Une autre point de vue : la coexistence de la double articulation et l'iconicité dans les études d'Agnès Millet	26
PARTIE 3 - LEXIQUE RELIGIEUX EN LSF ET EN LSR : ANALYSE ET COMPARAISON	28
CHAPITRE 5 – METHODOLOGIE DE RECUEIL ET D'ANALYSE DE DONNEES	29
Objectif d'analyse	30
Choix des descriptions des signes	30
Ambiguïté de sens des notions prises	31
CHAPITRE 6 – ANALYSE ET COMPARAISON	32
Description, analyse et comparaison des signes	32
[CONFESSER]	32
[PARDONNER]	35
[CROIRE]	36
[MOURIR]	38
[PÉCHÉ]	39
[ÉGLISE]	40
Classements des signes	42
La classification des transferts (Cuxac, 2000)	42
Paramètres phonétiques dominants (Millet, 1998)	43
Expression du visage	50
Conclusion	52
Bibliographie	54
Table des annexes	56
Table des figures	73
Sigles et abréviations utilisés	74

Introduction

La question de l'évolution des langues des signes nous semble très intéressante parce que ces langues ne possèdent pas de forme écrite, les études scientifiques sur la structure et les fonctions des langues gestuelles n'ont commencé à apparaître que depuis une trentaine d'années en France, la représentation sociale des langues des signes est vague – toutes ces difficultés posent des problèmes pour étudier les changements qui se passent avec les langues des signes. En Russie nous pouvons témoigner non seulement d'un manque de travaux sur la langue des signes russe mais aussi d'une absence de traductions des études internationales, ce qui empêche la LSR de se développer. C'est l'étude de l'histoire, non seulement l'histoire de sa propre langue mais aussi des autres langues, surtout les langues du même groupe, qui donne un coup au développement d'une langue. C'est pourquoi la comparaison de deux langues nous a semblé être un bon début pour notre étude sur les langues des signes. Pour la comparaison, nous avons choisi la langue des signes française pour deux raisons principales : aujourd'hui les chercheurs français travaillent beaucoup sur la structure de la LSF, sa grammaire, sa syntaxe et – le plus intéressant à mes yeux – son lexique. La deuxième raison est les racines de la langue des signes russe : la participation des enseignants français à la formation des enfants sourds en Russie a été une contribution importante au développement de la langue des signes russe, surtout son lexique. Dans notre étude nous allons comparer le lexique religieux des deux langues en question depuis le XVIII^e siècle, quand les premiers dictionnaires ont commencé à apparaître, puis nous passerons au XIX^e siècle, quand Joffre, l'élève de l'abbé français Sicard, est venu en Russie et s'est mis à enseigner aux enfants sourds, et enfin nous terminerons par le XXI^e siècle où nous pourrons voir tout le chemin que ce lexique a traversé pour arriver jusqu'à nous sous cette forme moderne. Les questions suivantes nous intéressent le plus : la langue des signes russe, a-t-elle emprunté le lexique religieux à la langue des signes française ? Le lexique religieux, a-t-il gardé les signes initiaux du XVIII^e siècle ? S'ils ont changé, quelles sont les raisons de ces changements ?

Nous examinons les typologies différentes des signes qui sont les plus répandues en France et en Russie : les classifications de Stokoe et Cuxac, nous verrons si l'une réfute toujours l'autre ou si elles peuvent co-exister, comme le suppose Millet (1997). Dans la partie d'analyse nous décrivons les signes choisis à l'aide des paramètres phonétiques de Stokoe. Pour les analyser nous prenons les classifications de Cuxac et de Millet qui nous permettront d'examiner toutes les nuances de chaque signe : leur forme, leur signification,

la relation entre ces deux caractéristiques, etc. ; cela nous aussi montra comment ces typologies s'utilisent, quels sont leurs points forts et leurs limites. Nous verrons aussi si les signes du lexique religieux que nous avons choisis sont arbitraires ou motivés, si les paramètres phonétiques de Stokoe peuvent contenir l'iconicité ou non, si l'expression du visage peut être regardée comme le paramètre significatif de la classification phonologique ou si elle ne joue pas un rôle important.

Partie 1

-

Contexte historique de l'enseignement des enfants sourds et de la place des langues des signes française et russe

Chapitre 1 – En Europe

Les premières mentions de la question de l'enseignement des sourds en Europe

Dans la Grèce antique, Platon (V^e–IV^e siècle av. J.–C.) ne fait pas une différence entre la parole et la raison (Moody, 1987). A ce temps-là les droits des sourds sont limités, ils ne peuvent pas établir un testament, gérer leur fortune, etc. Aristote (384–322 av. J.–C.), le disciple de Platon, pense que le corps et l'âme sont indivisibles, et que l'organe principal de la connaissance est l'ouïe, car le son est le véhicule de la pensée. Donc à son avis, la personne privée de l'audition ne peut pas évoluer, parce qu'elle est déficiente. C'est pourquoi à cette époque Aristote ne voit pas l'intérêt d'enseigner aux enfants sourds. Yves Bernard, le chercheur contemporain de la langue des signes, donne un autre point de vue, celui de Saint Augustin (354–430), un philosophe et théologien chrétien de l'Antiquité tardive, qui réplique à Aristote : « L'absence de parole n'entraîne pas l'inanité de la raison ; la pensée, ou l'âme, préexiste et croît proportionnellement à tout langage, oral ou gestuel ; les sourds ont les mêmes conversations que les autres hommes, car ils possèdent une âme qui grandit avec leur langage, qu'il faut distinguer du langage naturel commun à tous les hommes, celui qui exprime les sentiments par les gestes et la pantomime » (cité par Bernard, 1999, p.61). Plusieurs siècles après, en 1835, Flerie, le directeur de la première école pour les enfants sourds à Saint-Pétersbourg et l'auteur des études fondamentales sur la pédagogie pour les sourds¹, prendra position de Saint Augustin en disant que la langue n'est pas un indice de l'existence de la raison : « Pourquoi nous y parlons de la langue : la voix de la nature précède à toute langue : elle est claire et compréhensible à tous qui ont la raison² » (Flerie, 1835, p.111).

Les sourds à l'époque de la Renaissance en Europe

Au XVI^e siècle, à l'époque de la Renaissance, le passage du pouvoir à l'église en Europe aggrave la position des sourds. L'église d'abord hérite de la pensée d'Aristote, qui classe les sourds comme impropres à l'évolution et y ajoute qu'ils ne peuvent pas être des croyants fidèles, parce qu'ils ne peuvent pas entendre le sermon qui constitue la base de la

¹ *Les sourds-muets envisagés par rapport à leur état et capacités d'enseignement, propres à leur nature* (1835), *L'instruction du sens moral pour des sourds-muets* (1847), *Sur l'enseignement de la parole orale aux sourds-muets* (1859).

² Къ чему здесьъ языкъ: гласъ естественнаго закона предшествуетъ всякому языку; ясенъ онъ и вразумителенъ для всякаго обладающаго разумомъ.

religion. Elle voit dans la surdit  la peine de Dieu pour les p ch s et que les sourds ont des relations  troites avec le diable, qui am ne aux arr ts des sourds et m me   leurs sentences au bucher par le tribunal de l'Inquisition. Un peu plus tard Flerie (1835) expliquera la raison de certaines accusations par la diff rence langag re : « Ils ont  t  accus s d'ingratitude mais peut- tre  a vient du fait qu'ils n'ont pas des mots qui peuvent nous r pondre aux bienfaits...³ » (Flerie, 1835, p.26).

La situation devient un peu plus favorable au XVI^e si cle en Espagne, quand Pedro Ponce de Le n, un moine b n dictin espagnol, fonde une  cole pour les sourds dans le monast re San Salvador. Il apprend aux enfants de la haute aristocratie espagnole    crire et   s'exprimer par des gestes simples. Il a le m rite de montrer les succ s des sourds au public. Au XVII^e si cle Juan Pablo Bonet (1573–1633), l'auteur du livre *Simplification des lettres de l'alphabet et m thode de l'enseignement permettant aux sourds–muets de parler*, apprend aux sourds des sons de la langue vocale   l'aide de l'alphabet manuel, les traces duquel sont visibles   la dactylologie moderne (Moody, 1987). Jacob–Rodrigues Pereire (1715–1780), le premier pr cepteur des enfants sourds en France, base sa m thode d'enseignement de la langue vocale sur la manifestation des vibrations des cordes vocales. Quant   la langue des signes, Pereire n'utilise que l'alphabet de Bonet qu'il compl te pour simplifier la compr hension de la langue vocale (Presneau, 2001).

La place de l'abb  de l'Ep e dans l'histoire de l'enseignement des sourds

Il faut mentionner sp cialement l'influence de l'abb  de l'Ep e (1712–1789), l'un des pr curseurs de l'enseignement des sourds, sur le d veloppement de l'instruction des sourds. Son initiation   ce monde silencieux commence quand il rencontre deux filles sourdes qui viennent de perdre leur instituteur (B zagu–Deluy, 1990). Il le remplace pour devenir leur enseignant. En 1760, dans sa maison   Paris, il ouvre la premi re  cole pour enfants sourds. Vers 1771, il y a une trentaine d' l ves et vers 1785, il en a 72. En 1776, il publie son premier ouvrage *Institution des sourds–muets*.

L'abb  de l'Ep e a fait beaucoup pour le d veloppement de la langue des signes, mais il faut noter qu'il n'est pas son cr ateur. La LSF existe depuis longtemps mais l'intervention de l'Ep e permet de rassembler des sourds et de cr er la communaut  sourde ce qui aide   d velopper la langue. Il ouvre la premi re  cole gratuite pour les sourds

³ Ихъ еще обвиняли въ неблагодарности, но это можетъ быть происходить отъ того, что они не имъють подобнаго намъ словъ, которыми бы платили за благодаренія...

pauvres en France, en basant l'enseignement « sur des gestes qui venaient des sourds eux-mêmes » (Moody, 1987, p.24). L'abbé de l'Épée trouve que l'étude de la langue parlée est une perte de temps, il détermine son objectif comme « permettre à des jeunes sourds d'apprendre rapidement le français écrit, éventuellement le latin, et surtout le catéchisme, à l'aide des signes gestuels dits « méthodiques » » (Presneau, 2001, p.39).

Les méthodes de l'enseignement des enfants sourds

Dès que la question de l'enseignement aux sourds s'est posée, ce fut la guerre entre les adhérents de méthodes différentes, en ce qui concerne la façon dont les écoles doivent enseigner aux enfants sourds. Le début des années 1780 est marqué par les querelles entre les idées de l'abbé de l'Épée et l'instituteur allemand Samuel Heinicke, les porteurs de deux approches principales qui existent aujourd'hui en France. Ce sont la méthode bilingue et la méthode orale. L'abbé de l'Épée, le père de la première méthode, est sûr qu'il faut utiliser des types différents de communication – la LS, la langue orale, l'écriture, etc. Les adhérents de la méthode oraliste nient les avantages de la LS et n'utilisent que les langues orale et écrite (Zaytseva, 2000). Ce point de vue sur l'enseignement des enfants sourds se base sur l'idée que la mission principale de la formation est l'apprentissage de la langue orale, parce que c'est le seul moyen pour les sourds de s'intégrer à la société et d'obtenir les mêmes droits que ceux des entendants. Très souvent cette approche ne laisse voir que le handicap d'une personne et pas une personne comme les autres. Les oralistes ne veulent pas accepter les sourds comme ils sont mais tentent de les changer, de les faire ressembler aux entendants.

Le congrès de Milan

Le congrès de Milan en 1880 paralyse le développement des LS pendant presque un siècle. La LS est interdite dans les établissements d'enseignement dans toute l'Europe parce que des enseignants entendants oralistes trouvent qu'elle empêche des enfants sourds « d'apprendre la parole » (Moody, 1987, p. 35). Mel'nik (2003), l'auteur de *La langue des signes*, attire notre attention sur l'utilité de l'existence de la société des sourds pour le développement et le bon fonctionnement de la langue des signes. Après le congrès de Milan les élèves n'utilisent la langue des signes qu'à l'intérieur d'une famille ou secrètement à l'école ; ce qui mène à l'interruption de l'évolution de la langue. L'interdiction de la langue des signes a conduit les professeurs à cacher ou même brûler des livres sur l'enseignement de la langue gestuelle (Moody, 1987). La suppression de la

LS est suivie par le départ forcé des professeurs sourds. Daniel Hureau, président de la Ligue des Droits du Sourd, souligne que le lien entre les sourds et leur communauté, qui était très fort avant le Congrès, disparaît presque totalement avec l'interdiction de la langue des signes (Presneau, 2001).

Du réveil sourd en France à la reconnaissance de la LSF

Aux Etats-Unis vers les années 1970 Stokoe, le chercheur de la langue des signes américaine, l'auteur de l'étude *Sign Language Structure. Studies in Linguistics* (1960), commence à travailler sur la langue des signes américaine. Avec ses travaux il donne un coup à l'apparition des grandes études et discussions sur des langues des signes⁴. En France Bernard Mottez, Directeur de Recherches à l'EHESS de Paris, Christian Cuxac⁵, enseignant-chercheur de la LSF à Paris VIII, Françoise Dolto⁶, pédiatre et psychanalyste française, Pierre Oléron⁷, professeur de psychologie, sont parmi les premiers chercheurs français à s'intéresser à la langues des signes, sous différents angles sociolinguistique, ethnolinguistique, et linguistique. (Presneau, 2001).

En 2005 la LSF est reconnue comme une langue à part entière en France. Maintenant plusieurs universités ont dans leurs programmes des cours de LS, de l'histoire et de la culture des sourds.

⁴ Par exemple, la question de l'existence de la double articulation en LS, la classification des signes et la place de l'iconicité dans leur création.

⁵ *Autour de la langue des signes* (1985), *Le Langage des sourds* (1983).

⁶ *A propos de la langue des signes* (1981).

⁷ *Le langage gestuel des sourds : syntaxe et communication* (1978).

Chapitre 2 – En Russie

L'enseignement des enfants sourds en Russie

En Russie la première mention de l'attention envers des sourds est datée de 996 quand le prince Vladimir ordonne au pouvoir ecclésiastique de prendre soin des sourds, et ainsi près du monastère de Kievo–Petchersk il bâtit la maison pour les sourds, muets et boiteux (Zavaritskiy, 2012). Le nombre des asiles et hôpitaux pour les sourds augmente⁸ au début du XIV^e siècle mais il n'y a aucune preuve qu'avant le XVIII^e siècle pouvoir d'Etat s'occupe de leur formation en Russie.

En 1763, le Conseil de Tutelle ouvre la première Maison d'éducation à Moscou. Pourtant ce n'est pas certain qu'il y ait un programme spécial et même des professeurs qualifiés pour l'enseignement des sourds. La première école pour les sourds est fondée en 1806 par l'Impératrice Marie Féodorowna dans l'île Bip à Pavlovsk. Elle permet aux sourds de recevoir une formation chrétienne élémentaire. L'objectif principal de l'école est la formation morale de l'esprit que nous pouvons trouver même aux statuts de l'école : « Le but de l'école des sourds–muets consiste à donner la formation intellectuelle et morale aux élèves pour qu'ils puissent devenir des membres utiles de la société⁹ » (cité par Zavaritskiy, 1999, p.1). Le fait, que cela se déroule durant la première moitié du XIX^e siècle, est ce qui détermine le caractère religieux de cette formation ; chaque discipline est liée à la notion de Dieu. L'Impératrice invite le prêtre catholique Anselm Sigmund qui devient un enseignant de l'école, pourtant elle n'est pas très satisfaite des résultats obtenus. C'est pourquoi, en 1808 Marie Féodorowna marque dans sa lettre à l'abbé Sicard que ses élèves réussissent dans toutes les disciplines mais leur seule lacune est le manque de la connaissance de la Loi de Dieu et c'est pourquoi elle l'invite en Russie pour qu'il pousse les élèves sourds à aller au catéchisme. En 1810, l'élève de Sicard, Joffre occupe le poste de directeur de l'école. Les examens annuels montrent que le niveau de la formation d'esprit s'améliore. En 1820, près de l'école, Marie Féodorowna fonde L'Église de Saint Paul. Joffre invite le prêtre Fédor Izmaylov qui permet aux élèves de participer à l'office religieux en traduisant les prières en langue des signes. Le chœur chante les Grandes

⁸ Des monastères à Belozerk, Vologda, Petchory ont fondé des hôpitaux et des asiles pour des orphelins, pèlerins et malades (Zavaritskiy, 2012).

⁹ Цель Училища глухонемых состоит в том, чтобы принимаемым в оное детям, лишённым слуха... доставить умственное и нравственное образование... чтобы они могли сделаться полезными членами общества.

Louanges, les prières Le Credo et Le Notre Père et les élèves à tour de rôle les récitent en langue des signes¹⁰. L'enseignant explique le sens de ces prières pendant les leçons de la Loi de Dieu ou des conversations communes du dimanche. Mais même avec l'introduction de ces explications, l'intégration des sourds à la religion n'est pas facile et complète, parce que la messe est menée en langue orale et que souvent elle n'est pas facilement compréhensible du fait que le prêtre utilise des notions qui ne sont pas effectivement connues de tout le monde ; sans explication donnée plus tard, cela ne peut pas vraiment aider des croyants à se sentir rassurés pendant le service divin, ils doivent accorder leur attention à la compréhension des mots et pas aux prières.

En 1838, Flerie occupe une place de directeur de l'école. Il est sûr que les capacités des enfants sourds ne sont pas limitées par leur surdité et qu'ils peuvent devenir des membres dignes de la société en se concentrant sur la formation morale, qui est liée à la formation intellectuelle (Zavaritskiy, 2012). De plus, Flerie est contre la domination d'une seule approche et est d'avis qu'il faut chercher une méthode individualisée. Il est sûr que « La connaissance de l'Être suprême ne dépend pas de la langue orale...¹¹ » (cité par Zavaritskiy, 1999, p.2). Flerie voit une grande importance de la langue orale dans l'enseignement des sourds. Mais, il comprend que le sourd, isolé de sa langue maternelle, ne peut pas réussir et donc, il est d'avis qu'il faut utiliser la LS au cours de l'enseignement (1835, p.39) :

« Le premier moyen de l'enseignement du sourd-muet consiste à lui faire apprendre la langue des signes, parce qu'elle est intrinsèque à lui, elle ne demande aucun effort préalable, et à la fin, elle est suffisamment précise pour exprimer les pensées existantes et les plus simples. Ce serait au moins imprudemment, si non inhumain, de réprouver et interdire au sourd-muet dès le début l'utilisation de cette langue spontanée, qui est suggérée à lui par la nature et les impulsions de besoin et qui remplace si heureusement les organes de l'ouïe et du mot, enlevés dès la naissance¹² »

Flerie (1835, p.33) parle aussi de l'importance de la famille dans la formation de l'enfant sourd :

¹⁰ Zavaritskiy (2012) précise qu'il n'y a aucune preuve que le prêtre lise les prières en langue des signes ; ce sont les élèves qui ne traduisent que plusieurs prières pendant le service.

¹¹ Познание Верховного Существа совершенно независимо от пособий языка изустного...

¹² Первое естественное средство обучать глухого есть язык знаков, потому что он ему свойственен, не требует никакого предварительного труда и наконец весьма достаточен для выражения употребительных и простейших мыслей. Было бы по крайней мере безрассудно, если не бесчеловечно, с самого начала отринуть и запретить глухо-немому употребление сего самопроизвольного языка, который сама природа и побуждение нужды внушают ему, и который столь счастливо заменяет отнятые у него несчастным рождением органы слуха и слова.

« ...quand il s'agit des sourds–muets, que nous voulons faire devenir des individus plutôt que des savants, et pour ça, les cours simples ne sont pas assez, ils ont besoin seulement des relations familiales, quotidiennes et permanentes, où les actions personnelles, les relations accidentelles deviennent les exercices scolastiques, comparés et expliqués. En un mot, la formation familiale est nécessaire pour un sourd–muet si nous voulons la lui être utile ; et de la côté de ceux qui sont occupés de sa formation, il est nécessaire de se donner totalement ou en tout cas beaucoup de temps et soins¹³ »

Les méthodes de l'enseignement des enfants sourds en Russie

En Russie, il existe trois approches dans la pédagogie pour les sourds (Zavaritskiy, 2012). La première est la méthode orale, la deuxième est l'approche mimique¹⁴ – basée sur la langue des signes – et la dernière est l'approche bilingue.

Initialement, pour donner son point de vue sur la question des méthodes d'enseignement, Flerie n'attache pas d'importance à la langue orale parce qu'à son avis les sentiments du Bien et du Mal sont innés et n'ont aucun rapport avec les capacités langagières. Pourtant un peu plus tard (1835), il note que pour l'amélioration de l'éducation des enfants, les sourds doivent apprendre le mot oral. Seleznev, continuateur de Flerie, soutient l'utilisation de la langue des signes, en disant que « la mimique accélère le développement d'esprit du sourd–muet¹⁵ » (cité par Zavaritskiy, 2012, p.38) et qu'elle est très importante pendant les premières années de l'enseignement des enfants.

LSR aujourd'hui

La première école bilingue pour les sourds est fondée en 1992. En 1996, le centre de formation pour les sourds, où le public divers peut apprendre la langue des signes russe, est ouvert. Dans la même année, le premier symposium sur l'histoire des sourds est mené à Moscou. En 1998, la discipline *L'histoire et la culture des sourds* est devenue une partie du programme de l'école pour des sourds. En 2002, Bazoev et Paleniy publient un livre *Un homme du monde du silence* (Pameniy, 2003).

¹³ ...когда дело идет о глухо-немых, которых не столько хотим делать учеными, сколько человеками, а этого нельзя достигнуть просто уроками, но единственно посредством семейственных, ежедневных и непрерывных сношений, в которых личные действия, случайные отношения будут попросту превращены в схоластические упражнения, сравниваемы, объясняемы. Одним словом, для глухонемого необходимо воспитание семейное, если желаем, чтоб оно принесло ему пользу, а со стороны тех, которые посвящают себя их образованию, если не совершенное ото всего отчуждение, по крайней мере, значительное употребление времени и забот.

¹⁴ Les notions « la mimique », « la langue mimique » sont encore très répandues en Russie parce qu'à la première moitié du XIX^e siècle le mot « mimique » signifiait le moyen d'exprimer des pensées et des émotions à l'aide du corps et des mains ainsi que des muscles du visage. Aujourd'hui ce mot a un autre sens propre mais les chercheurs de la langue des signes russe continuent à l'utiliser traditionnellement (Zaytseva, 2000).

¹⁵ Мимика ускоряет духовное развитие глухонемого.

Dès le 1^{er} janvier 2013 la langue des signes russe est reconnue comme une langue à part entière. Par contre le statut des professeurs des écoles et des interprètes à la vie quotidienne des sourds reste toujours peu clair¹⁶ (Panarina, 2013).

LSR et la religion d'aujourd'hui

Au XIX^e siècle, l'apprentissage de la Loi de Dieu était le sujet principal de l'enseignement des sourds mais maintenant les sourds ont accès à la base pratique de la foi seulement à l'église elle-même. En 1923 les bolcheviques ferment l'Église Saint-Pierre-et-Saint-Paul près de l'Université de pédagogie de l'État russe Herzen (Saint-Pétersbourg) et les prêtres ne recommencent les services divins avec la traduction en LSR que dans les années 2000, après 77 ans de silence gestuel.

Aujourd'hui les prêtres russes officient en slave ecclésiastique qui est particulièrement difficile à comprendre même pour les entendants, parce que cette langue a beaucoup de différences avec le russe moderne. Le problème du lexique est aggravé par l'articulation qui ne correspond pas non plus à celle du russe. C'est pourquoi les interprètes en langue des signes russe russifient partiellement les textes de service en conservant le sens dogmatique. Dans les cas où les nouveaux paroissiens ne comprennent pas les mots et signes qui sont connus aux sourds catéchisés, l'interprète cherche à transmettre le sens par la mimique du visage et le caractère imagé du signe (Zavaritskiy, 2012) .

Les paroissiens sourds non seulement étudient l'histoire de l'église, l'Écriture Sainte, en utilisant la littérature adaptée, les matériels didactiques – les affiches, vidéos, etc., mais participent activement aussi à la vie de l'église, y compris des pèlerinages réguliers et des excursions préparées et guidées par des sourds.

¹⁶ Par exemple, il n'y a pas assez d'interprètes dans les établissements publics ce qui fait l'utilisation de leurs services par des sourds plus difficile.

Partie 2

-

Structure des langues des signes.

**Les classifications des signes des langues
gestuelles**

Les gens qui n'ont jamais étudié les langues des signes pensent souvent que ces langues sont trop pauvres pour être considérées comme des langues à part entières. Parfois nous pouvons même rencontrer une opinion pensant que ce ne sont pas des vraies langues. Même certains parents d'enfants sourds qui, nous pourrions penser, doivent savoir plus sur ce sujet et être plus protecteurs de la langue naturelle de leurs enfants, ne la comprennent pas : « ... [la langue des signes n'est] pas une langue vraiment, non, on peut pas dire une langue vivante... et y'a pas de grammaire évidemment... il manque beaucoup de choses... c'est peut-être très élémentaire. Je me demande si ça peut être complet » (cité par Millet, 1990, p.16–17). Effectivement, il peut être difficile de voir clairement la grammaire, la syntaxe et la morphologie des langues des signes parce que les études de ces langues ne sont pas très répandues et diffusées parmi le public général. En réalité, les langues des signes possèdent leurs caractéristiques propres et elles ont une structure linguistique spécifique. La différence principale et la plus évidente entre la langue orale et la langue gestuelle repose sur la forme même de la langue – la forme sonore pour les langues orales et la forme visuelle et spatiale pour les langues des signes (Courtin, Dubois, Hervé, Lazrin, Tzourio–Mazoyer, 2004). Cette dimension gestuelle des langues des signes est très inhabituelle pour la majorité des personnes dont la langue repose sur le canal audio–vocal ; au sein des chercheurs en langue des signes la question de la nature des signes est à la base de divergences fortes ce qui mène à l'existence de nombreuses classifications des signes que nous examinerons dans les parties suivantes.

Chapitre 3 – Les premières classifications des signes par Rémi Valade (1854)

En 1854, dans le livre *Études sur la lexicologie et la grammaire du langage naturel des signes* Valade donne trois classifications différentes des signes.

La première classification distingue les signes simples, complexes et circonlocutifs. D'habitude, les signes simples ne contiennent qu'un geste ou parfois une suite des gestes « donc aucun n'éveille d'idée déterminée » (Valade, 1854, p.30). Les signes complexes sont formés par des signes simples qui ne créent du lien avec le référent qu'ensemble. Les signes circonlocutifs décrivent des côtés différents du sens qui sont exprimés par un seul mot de la langue vocale.

La deuxième classification distingue les signes naturels et arbitraires. Les premiers ont une relation directe entre la signification du signe et sa forme physique. Ces signes ne

donnent aucun doute par rapport à ce qu'ils dénotent. Les signes arbitraires leur sont opposés – le sens ici est attribué par une convention et n'est pas évident. C'est pourquoi le sens de ces signes peut ne pas être clair pour ceux qui n'ont pas de connaissances de ces conventions.

La troisième classification de Valade porte sur la différence des mouvements et l'emplacement des mains. Les signes quiescents gardent la position donnée aux mains, elle ne change pas. Les signes actifs contiennent des mouvements constants.

Chapitre 4 – Les approches « convergente » et « différentialiste »¹⁷ de la classification des signes des langues gestuelles

Aujourd'hui nous pouvons voir deux grandes théories principales sur la structure des signes. L'approche « convergente » est supportée et développée par le linguiste américain William Stokoe, qui souhaite prouver que la LS n'est pas un ensemble des mouvements incohérents et du mime mais une vraie langue avec les caractéristiques propres. Dans son analyse Stokoe cherche des traits communs entre les LS et les LV; traits qui permettraient montrer la légitimité des LS comme des langues à part entière. Prenant pour base le concept de la double articulation proposé par linguiste français André Martinet (*Éléments de linguistique générale*, 1960) pour les LV, cette approche ne trouve pas la place de l'iconicité dans la création des signes. L'unité minimale de la langue est appelée « chérème » (Colletta & Millet, 2002).

Les adhérents d'une autre approche nommée « différentialiste » ont aussi des visées sur la recherche des preuves de la légitimité des LS mais ils les regardent comme des langues qui diffèrent des LV. Dans cette approche, l'iconicité est au cœur de leur théorie – par exemple, nous pouvons le voir dans les travaux de Cuxac (1996). A la place de « chérème » ils utilisent la notion « gestème » pour décrire l'unité minimale.

Les approches « convergentes »

La classification de Stokoe (1960)

William Stokoe est connu pour ses travaux sur la phonologie de la langue des signes américaine. Mais il n'est pas le premier qui a parlé de la structure des signes. Jean-Marc Colletta et Agnès Millet (2002) mentionnent que c'est Bébien (1789–1839), instituteur pour enfants sourds, qui est un des premiers à travailler sur l'analyse

¹⁷ Colletta & Millet, 2002.

phonologique de la LSF. Un peu plus tard, Berthier (1803–1886), professeur sourd à l'école pour des enfants sourds, dira : « Loin d'être aussi compliqué dans l'expression de la pensée qu'on se l'imagine communément, [le langage des gestes] ne se compose que d'un petit nombre d'éléments constitutifs, combinés à l'infini, et animés, vivifiés par le jeu de la physionomie » (cité par Giot J. 1997 p. 123). Pourtant c'est Stokoe qui est le premier linguiste qui touche cette sphère et l'examine du côté scientifique.

Stokoe dans son article *Sign language structure : an outline of the visual communication systems of the american deaf* (1960) cherche à prouver que les nature et fonction des langues des signes sont les mêmes que celles de la langue vocale. Stokoe propose la typologie « phonologique » des signes. Il introduit la notion *chereme* qui correspond à la notion du phonème dans les langues orales. Il cherche des traits communs dans ces langues et, en comparant les mots aux signes, fait la conclusion que les langues des signes possèdent leur propre phonologie – *cherology* – qui trouve le côté visuel. Un signe, juste comme un mot, peut être divisé au nombre limité des chérèmes. En même temps Stokoe voit bien la différence entre la structure des mots et des signes et nous donne un exemple de la grande diversité de 16 versions de la traduction en langue des signes d'une phrase *Yes ; I know him* (Stokoe, 1960, p. 33).

Les phonèmes dans les langues orales sont des sons qui ne portent aucun sens séparément. Avec le changement d'un phonème, c'est le sens grammatical ou lexical qui change (ex. poison – poisson (changement lexical)). Le signe est la plus petite unité de la langue des signes qui est une porteuse de sens (Stokoe, 1960, 39). Stokoe propose de distinguer trois paramètres qui caractérisent chaque signe. Ce sont la configuration (forme de la main), la position (de la paume par rapport au corps du signeur et lieu d'articulation du signe), et le mouvement¹⁸. Pour une raison de la commodité Stokoe propose les notions suivants : *tabula* – *tab* – pour la position, *designator* – *dez* – pour la configuration, *signation* – *sig* – pour le mouvement¹⁹ (Stokoe, 1960). Pourtant il souligne qu'il ne faut pas les séparer parce que ce n'est que la combinaison de ces paramètres qui donne la signification au signe. La différence dans la production de ces unités est que dans la langue des signes elles sont produites simultanément, ce qui est impossible en langue orale. Dans chaque paradigme des signes il y a un paramètre qui est distinctif. Par exemple en langue des signes russe les signes [OUBLIER] et [NE... PAS] (au sens *absence* – je n'ai pas du

¹⁸ Le quatrième paramètre – orientation – est introduit par Battison en 1973 (Lane, Grosjean, 1980, p.8).

¹⁹ Stokoe distingue 12 TAB, 19 DEZ et 24 SIG (Millet, 1997).

chien) ne se distinguent que par la position – la paume vers le haut à la configuration *moufle*, le mouvement de gauche à droite accompagné par la fermeture de la paume, mais le signe [OUBLIER] se réalise au niveau du front – comme pour montrer la disparition de la pensée – quand le signe [NE PAS] – au niveau du menton. En LSF les signes [TOUJOURS] et [UNIVERSITÉ] se distinguent seulement par la configuration: la main se trouve à droite de la tempe, la paume fait le mouvement circulaire, la paume est orientée vers le signeur, mais pour [TOUJOURS], c'est seulement l'index qui indique le haut quand tous les autres doigts sont fermés au poing, mais dans le cas de [UNIVERSITÉ], ce sont déjà deux doigts – l'index et le médium – qui indiquent le haut. Donc nous pouvons voir qu'avec le changement même d'un composant, le sens peut changer complètement.

Dans son travail Stokoe souligne l'importance de l'expression du visage : « the completely finger-spelled sentence has only the signer's facial expression to differentiate it from the same thing written on paper » (Stokoe, 1960, p.34). Mais il ne l'inscrit pas comme un des paramètres caractéristiques du signe en soulignant que ce sujet exige des études complémentaires. Aujourd'hui des chercheurs ont des opinions diverses : il y a ceux qui pensent que l'expression du visage joue le rôle distinctif²⁰ – quand, par exemple, en LSF les signes [BIEN SÛR] et [NORMALE] ont les mêmes paramètres généraux sauf l'expression du visage – le signe [NORMALE] se produit avec l'expression neutre quand la production de [BIEN SÛR] exige la manifestation de la certitude sur le visage – et dans ce cas ils proposent de le faire un cinquième paramètre distinctif. En même temps, il y a un autre point de vue qui consiste à ne voir que la fonction supplémentaire de l'expression du visage, elle souligne le sens mais ne le change pas : « ...dans la Langue des Signes, le regard, les mains, les mouvements corporels, les expressions faciales forment un tout et c'est cet ensemble multilinéaire qui véhicule le sens... Le regard est essentiel en LSF non pas par rapport à, mais en rapport avec les autres paramètres » (Vergé, 2002, p.96).

Stokoe (1960) parle aussi du rôle du contexte. Il nous donne un exemple des changements du sens de la lettre Z quand elle se trouve parmi les autres lettres de l'alphabet – et dans ce cas elle ne signifie que l'élément de l'alphabet gestuel – et quand nous la voyons à la relation avec les autres signes – où elle trouve la signification du mot *where*²¹ en ASL – American Sign Language.

²⁰ Entre autre Moody, 1987.

²¹ Où.

L'approche « convergente » dans les études sur la langue des signes russe

Les chercheurs russes prennent la classification de Stokoe comme une base de leur propre classification. Ainsi, par exemple, Davidenko et Komarova (2006) parlent de la phonologie des langues des signes mais distinguent déjà 5 critères de la classification, en faisant de l'expression du visage un paramètre indépendante:

- La configuration
- L'emplacement
- L'orientation
- Le mouvement
- L'expression du visage

Le système de notation de la langue des signes russe est élaboré par Dimskis (Davidenko & Komarova, 2006). Elle décrit 45 configurations²², plus que 70 l'emplacement²³ du signe et environ 170 caractéristiques du mouvement²⁴ et l'orientation²⁵. Ce système est très utile pour les études des langues des signes, pour leur notation aux dictionnaires mais aussi quand il s'agit de l'enseignement de la langue gestuelle (Davidenko et Komarova, 2006).

Zaytseva (2000) parle de la simultanéité des gestes, de l'utilisation de l'espace comme le moyen d'unir tous les paramètres au même temps. Dans ce fait Zaytseva voit la différence principale des langues gestuelle et orale.

Les approches « divergentes » : la classification du Cuxac

Cuxac critique l'approche de Stokoe parce que l'idée de Stokoe de la double articulation de la langue des signes mène à la mise à l'écart de l'iconicité des signes qui est le sujet principal des travaux de Cuxac. Le lien entre les phonèmes et chérèmes lui paraît faux. Il ne partage pas l'idée de Stokoe de comparer les langues vocales et gestuelles et de décrire les dernières par rapport aux premières. Dans l'approche de Stokoe, Cuxac (2000) voit la menace de perte du phénomène de l'iconicité – si le signe n'est perçu que comme l'ensemble des chérèmes sans aucune connexion iconique au monde réel, le signe perd cette connexion dans la représentation des gens et les signes deviennent arbitraires. Cuxac

²² Où elle distingue, par exemple, la configuration A avec le pouce écarté ou non, etc.

²³ Devant le front, les lèvres ou à l'espace neutre devant le corps du signeur, etc.

²⁴ La réalisation seule ou répétée, etc.

²⁵ Vers l'interlocuteur ou vers le haut, etc.

nie l'usage de la notion de la phonologie par rapport à la description des signes de la langue gestuelle, s'appuyant sur le fait que des systèmes phonologiques des langues orales diffèrent beaucoup et peuvent alors créer des problèmes dans l'acquisition de la langue 2 déjà au niveau phonologique quand des apprenants des langues des signes ne font pas face à ces obstacles à cause de la ressemblance des unités significatives ce qui est assuré, selon Cuxac (2000), par l'iconicité. Il cherche une autre vision et enfin il distingue « le lexique standard » et « la grande iconicité » ou « l'iconicité de premier ordre » (Colletta, Millet, 2002). Il est d'avis que les langues des signes exigent l'économie et donc que l'iconicité se trouve au cœur du signe. Avec cela il souligne que l'iconicité n'assure pas la connaissance innée des signes par un enfant sourd. Pour établir le lien iconique entre le signe et son référent, l'enfant a besoin d'avoir la connaissance référentielle du signe.

Cuxac (2000) propose la classification suivante des signes. Il dénote trois grands types de structures appelées *structures de transfert* : *transferts de taille ou de forme* (où le signeur répète la taille ou la forme de lieux, objet, personnage, etc.), *transferts situationnels* (ici il reproduit iconiquement les mouvements/ déplacements spatiaux d'un actant) et *transferts personnels* (il reproduit des actions d'un actant « en devenant » ce dont il parle). En parlant des transferts de taille et de forme Cuxac souligne l'importance de l'utilisation des composants suivants : la configuration des mains qui permettent de montrer la forme elle-même, le mouvement et l'orientation des mains qui la placent dans l'espace, et, enfin, l'emplacement où se déroule l'action générale. Parmi les transferts de formes et de taille Cuxac met en relief les signes qu'il appelle « descripteurs » (Cuxac, 2000, p.33) – ces signes sont utilisés pour décrire, par exemple, des animaux.

Il attribue l'importance aux paramètres non gestuels comme le regard, la mimique du visage, le mouvement du corps, etc. : « Le rôle du regard est fondamental : il installe en quelque sorte le geste dans un « ici », puis, le supportant, lui confère la valeur « comme ça » d'une taille ou d'une forme. En effet, réalisés sans cette installation préalable ni ce support, des énoncés tels que « un objet de cette-taille-là », « un enfant grand comme ça », sont refusés (« ça ne veut rien dire »), ou bien, s'ils sont compris, sont jugés « bizarres » (« quelque chose ne va pas ») par les informateurs sourds » (Cuxac, 2000, p.34).

La mimique faciale sert à préciser ou à compléter les pensées et les émotions du locuteur. Par exemple, l'idée *minuscule* est caractérisée par le plissement des yeux, froncement du nez et des sourcils, le serrement des lèvres (Cuxac, 2000).

Les transferts situationnels sont aussi caractérisés comme iconiques par Cuxac. Il s'agit de la production des actions et des déplacements de l'objet dans l'espace par rapport à un autre objet stable – dans ce cas la main dominée dénote un objet immobile, et la main dominante l'objet principal de la narration qui fait l'action dont le locuteur parle. Ainsi, dans la phrase *la Terre tourne autour du Soleil*, la main dominée représente le Soleil stable – le locatif – et la main dominante figure les tours du Terre.

Les transferts personnels représentent le locuteur qui entre dans le rôle de l'objet qu'il décrit. En général, cet objet est un autre homme ou animal, mais il peut être aussi non-animé. Cuxac souligne le rôle particulier du regard du personnage transféré. Par exemple, son regard ne doit pas croiser celui de l'interlocuteur parce que dans ce cas le narrateur cesse d'être le personnage transféré et devient de nouveau le narrateur. Donc dans ce cas Cuxac conseille de fixer le regard soit sur l'action qu'il – le héros de la narration – fait, soit sur l'entourage du héros – son interlocuteur, par exemple.

Le double transfert unit le transfert personnel – le narrateur joue le rôle du personnage transféré – et le transfert situationnel – et en même temps une partie de son corps représente un locatif pour le personnage transféré.

Il est très important de noter que ces structures de grande iconicité sont plutôt utilisées pour les récits que pour les signes isolés. En dehors de cela Cuxac parle du « lexique standard » (Fusellier–Souza, 2006). Les signes lexicalisés ne possèdent pas de visées illustratives. Pourtant Cuxac avance une hypothèse qu'initialement beaucoup de signes lexicalisés représentaient les structures de grande iconicité mais ont perdu cette connexion avec le temps (Fusellier–Souza, 2006).

Nous voyons alors qu'avec les transferts le signe peut transmettre de différents types de concepts – même les phrases entières – grâce à leur côté illustratif. Les signes lexicalisés, par contre, ont la relation forte avec les significations des mots indépendants des langues vocales, chacun de ces signes représente un concept unique. Ces signes sont plus faciles pour décrire et pour utiliser dans les dictionnaires.

Il ne faut pas penser qu'il n'existe que deux explications de la nature du signe : soit c'est la double articulation, soit c'est l'iconicité et que l'un exclut l'autre.

Une autre point de vue : la coexistence de la double articulation et l'iconicité dans les études d'Agnès Millet

L'iconicité existe dans les paramètres phonétiques du signe. Ainsi la configuration de la paume peut imiter la forme du référent : le livre, le téléphone, etc. La localisation peut sous-entendre des processus qui se passent au corps du humain – [PENSER], [IDÉE], [LOGIQUE] qui se réalisent près du front où se trouve le cerveau ; [PÉCHÉ] près du foie, etc. Bien sûr, ces exemples ne prouvent pas que tous les signes sont iconiques mais en tout cas ils montrent que des paramètres proposés par Stokoe n'excluent pas l'existence de l'iconicité (Giot, 1997, P.136).

Dans sa recherche (1997) Millet cherche à prouver que la double articulation et l'iconicité peuvent co-exister. Dans son article *Les dynamiques iconiques et corporelles en Langue des Signes Française* (2002) elle souligne que l'iconicité joue un rôle important dans la création des signes – la langue orale ne peut qu'imiter certains sons, et dans ce cas nous allons parler des onomatopées, tandis que les langues des signes avec leurs moyens disponibles – le corps et la mimique du visage – sont capables de produire les signes qui ressemblent aux notions qu'ils dénotent.

Quant aux paramètres phonétiques décrits par Stokoe, Millet affirme qu'ils sont à visée iconiques. Ainsi pour le signe [BATEAU] trois paramètres – configuration, emplacement, orientation ne sont pas arbitraires du tout parce qu'ils présentent, de manière ou d'autre, la forme d'un bateau (Millet, 1997). Pourtant elle souligne que ce fait ne les transforme pas dans les unités significatives mais « ils sont constitués des éléments non-signifiants constitutifs de l'iconicité » (Millet, 1997, p.6). Quant au dernier paramètre – mouvement – Millet lui donne un rôle spécial. A son avis, c'est un mouvement qui distingue le signe du « dessin » ou de la « sculpture » simple, il donne le sens au geste. Sans mouvement le signe ne possède pas d'action et de paramètre du temps, il se trouve à l'espace mais n'a aucune relation avec le temps, le mouvement « est ce qui différencie la simple posture du signe linguistique » (Millet, 1997, p. 6). Alors Millet pose une question : le mouvement, c'est une unité minimale et l'unité significative en même temps ? Avec des exemples [OUVRIR] et [FERMER] – la porte – Millet montre que le mouvement peut jouer un rôle distinctif et définir les relations antonymiques (la direction du mouvement change le sens quand tous les autres paramètres restent les mêmes). Alors Millet propose d'appeler le mouvement « unité linguistique intermédiaire », qui n'est « pas tout à fait dépourvue de sens, mais n'assumant cependant pas la totalité du sens de l'unité

linguistique » (Millet, 1997, p.8). Bien sûr, il y a plein d'exemple quand le mouvement ne porte aucun sens sémique et dans ce cas il perd son double statut (Millet, 1998).

Millet (1998) distingue aussi des signes où tous les paramètres sont égaux dans la création d'un signe et des signes où un paramètre domine sur les autres. Alors elle décrit des signes *tracés* où le mouvement est un paramètre dominant²⁶, des signes *les index* qui représentent un pointage²⁷ et des signes *les chiffres et les lettres* qui se basent sur la forme de main.

Son autre exemple – le signe [PLEURER] – montre bien que chaque paramètre peut porter une signification iconique: un emplacement – près des yeux – indique la place d'où viennent des larmes, une configuration – l'index plié – ressemble aux larmes, quand un mouvement – vers le bas – imite le mouvement des larmes. Tous ces facteurs prouvent que les paramètres portent un caractère iconique. Les paramètres séparés peuvent construire des paradigmes iconiques. Comme exemple Millet propose un paradigme contenant des signes qui ont rapport à l'eau, au liquide – [PLEURER], [EAU], [FONTAINE], etc. Tous ces signes ont un paramètre commun – une configuration *index plié* qui décrit la forme d'une goutte ou du liquide en général. Ici la permanence du paramètre représente une partie de base du paradigme lexical. Outre cela les paramètres sont capables de créer des relations syntagmatiques – dans l'exemple du signe [MAISON] donné par Millet, aucun des paramètres ne possède en soi une signification iconique. En même temps Millet dit que nous pouvons former un syntagme à l'aide d'un des paramètres – par exemple, une configuration *main plate* – et dans ce cas, le signe devient le terme d'une localisation. Alors dans la phrase *il y a un arbre derrière la maison* l'iconicité joue sur deux plans – quand nous formons de nos mains le toit comme [MAISON] et quand nous travaillons avec l'espace et plaçons [ARBRE] derrière [MAISON]. Le deuxième cas nous aide à parler de la cohésion syntaxique établie par l'iconicité au niveau du syntagme.

Dans sa classification Millet donne un rôle important iconique aux relations spatiales et alors distingue six espaces : neutre, locutif, délocutif animé, délocutif inanimé, délocutif indéfini, locatif.

²⁶ Dans le signe [QUESTION] le sens est transmis par le mouvement lui-même. Pour cette catégorie la répétition de la forme du référent est habituelle.

²⁷ Les signes [NEZ], [BOUCHE], etc.

Partie 3

-

Lexique religieux en LSF et en LSR : analyse et comparaison

Chapitre 5 – Méthodologie de recueil et d’analyse de données

Dans notre corpus, nous avons décidé d’analyser le lexique religieux des langues des signes française et russe. Ce sujet est vraiment grand et vaste, et même si elles sont de confession chrétienne, la France et la Russie appartiennent à des Églises différentes, respectivement à l’Église catholique et à l’Église orthodoxe. Donc nous avons choisi 6 notions qui existent dans les deux langues : *confesser, croire, église, mourir, pardonner, péché*. Pour tous ces mots, nous avons trouvé les signes des XVIII^e–XIX^e siècles et les signes contemporains afin de voir l’éventuel lien historique entre les deux langues des signes ainsi que de leur évolution respective.

Le corpus sera composé d’images – dessins et photographies – et de descriptions tirées des dictionnaires des langues des signes française et russe²⁸. Nous avons utilisé les dictionnaires suivants pour la LSF: les dictionnaires de Brouland, Pélissier, et Lambert²⁹ – ils sont tous illustrés, mais ils n’ont pas de descriptions des signes ou d’explications associées, ce qui rend notre analyse plus complexe parce que les dessins sont statiques et ne montrent pas systématiquement le mouvement. Par contre, le *Petit dictionnaire de signes illustré : tiré du Catéchisme des sourds-muets* (1868) de l’abbé Laveau nous propose non seulement des dessins mais aussi leurs descriptions : par exemple, quelle main il faut utiliser pour quelle partie du signe, etc. Quant aux signes contemporains, nous les cherchons dans le *Dictionnaire 1200 signes La LSF* (1998) qui est tout public, et aussi dans le *Livre FOI/LSF*³⁰ (2004) qui est spécialisé dans le lexique religieux. Cet ouvrage nous présente les photographies des signeurs avec les citations de la Bible et souvent avec l’explication du lien entre la forme du signe et sa signification.

Les travaux sur la LSR sont moins nombreux et il n’y a qu’un dictionnaire consacré en entier à la LSR – celui de Geylman (2004) où nous avons des descriptions des signes ; pourtant la partie visuelle n’est pas très riche et faite seulement pour certains signes. Nous prenons les autres sources des signes contemporains chez Zaytseva (2000) et Zavaritskiy (2012). Quant au lexique du XIX^e siècle, nous trouvons toute l’information dans les études de Flerie (1835) et Bratolyubov (1872) qui ne donnent aucun dessin, mais ils font souvent des commentaires sur le mouvement et la position, sur l’expression du visage, etc.

²⁸ Annexe 1.

²⁹ Renard, M. & Delaporte, Y. (2003). *Aux origines de la langue des signes française : Brouland, Pélissier, Lambert, les premiers illustreurs (1855-1865)*.

³⁰ ARIEL’S, (2004). *Livre FOI/LSF Tome 1*.

Nous avons aussi trouvé plusieurs variantes des signes données par les autres auteurs – l’abbé Ferrand (1785), l’abbé Jamet (v.1830), Blanchet (1850), etc. – dans le travail d’Yves Delaporte (2007) *Dictionnaire étymologique et historique de la langue des signes française : Origine et évolution de 1200 signes*. En dehors des descriptions, nous avons utilisé ce dictionnaire pour étudier l’étymologie des signes choisis.

Nous avons aussi mené un entretien avec le professeur de la langue des signes russe qui travaillait en même temps comme interprète à l’église. Pendant les vacances, j’ai assisté à plusieurs offices religieux, tous menés à l’église de Saint-Pétersbourg. Depuis décembre, j’ai également assisté à ceux menés dans une église de Grenoble et participé à la traduction des messes.

Dans cette partie, nous parlerons des objets et des objectifs de notre étude, du choix d’une classification des signes, et des méthodologies que nous utiliserons dans notre analyse.

Objectif d’analyse

Tout d’abord nous devons comprendre ce que nous analysons. Nous voulons voir le développement des signes religieux dès le XVIII^e siècle jusqu’à nos jours, les changements qui se passent au niveau de la forme et de la signification de ces signes. Nous verrons s’il y a une connexion lexicale entre la LSF et la LSR, si l’enseignant français Joffre – directeur de la première école pour les sourds en Russie – a apporté les traces de la LSF dans la formation des sourds russes. Nous verrons aussi si la relation entre le signifié³¹ et le signifiant³² dans le lexique religieux est arbitraire ou motivée.

Choix des descriptions des signes

Dans la partie analyse, nous allons utiliser les classifications différentes des signes, afin de comparer les signes choisis du lexique religieux. Pour leur description, nous nous servirons de la classification de Stokoe (1960) que nous diviserons en quatre paramètres³³ : la configuration³⁴, l’orientation, l’emplacement et le mouvement³⁵. Cela nous permettra de comparer les formes des signes, de voir l’évolution du signifiant. Pour mieux comprendre le sens et les changements dans ce domaine, nous ferons appel aux classifications de

³¹ Une représentation mentale du référent.

³² Côté physique d’un mot (paramètres acoustiques en LV et paramètres visuels en LS).

³³ Nous verrons plus tard pourquoi nous n’y ajoutons pas le paramètre de l’expression du visage.

³⁴ Annexe 2.

³⁵ Annexe 3.

Valade (1854) des signes naturels – ou motivés – et arbitraires et de Cuxac (2000) pour des structures de transferts³⁶. Nous utiliserons aussi la typologie de Millet (1997) selon laquelle l'iconicité peut exister dans les paramètres de Stokoe.

Ambiguïté de sens des notions prises

Pendant notre étude nous avons dû faire face à l'ambiguïté du sens des mots. Dans certains cas, cette ambiguïté enrichit notre travail : par exemple, l'existence de deux significations du mot *église* – l'ensemble des chrétiens et un bâtiment pour les prières – nous aide à distinguer les sens et les formes des signes. Cette double signification nous explique les différences de formes entre les signes, ce qui établit la connexion propre. Pourtant, il y a des mots qui ont des significations différentes : par exemple, nous pouvons confesser à Dieu ou à un ami. Il est logique que les signes diffèrent de l'un à l'autre. Dans notre travail nous n'analyserons que les signes ayant un sens religieux.

³⁶ Annexe 4.

Chapitre 6 – Analyse et comparaison

Description, analyse et comparaison des signes

[CONFESSER]

Nous trouvons une version la plus ancienne du signe [CONFESSER] chez Louis Marie Lambert (1865). Le signe se réalise avec une élévation des deux paumes à la configuration 5. Lambert donne deux significations à ce signe – *pénitence* et *confession*. Sur le dessin de l’auteur l’homme qui réalise ce signe baisse la tête, ses yeux sont fermés. Nous voyons que ce signe ne contient que le changement des positions des paumes mais ce mouvement est très important parce que nous pouvons supposer qu’en effet, c’est une suite de deux actions qui veut dire *je prie et Dieu m’écoute* : une prière, quand les paumes se trouvent devant la poitrine, et l’imitation de l’écoute, quand les paumes sont à côté d’une oreille. La première partie du signe – l’imitation de l’action *prier* – semble motivé mais cette relation entre la forme et le sens est culturelle, elle n’est connue qu’à ceux qui savent les coutumes religieuses appropriées. Alors que la deuxième partie a une base purement motivée, elle n’est pas arbitraire, parce que le lien entre la forme physique du signe et le sens est clair dans ce cas : les mains se trouvent à côté des oreilles, de l’organe de l’ouïe. La classification de Cuxac (2000) nous indique que ce signe est un transfert personnel : les mouvements – *prier* et *écouter* – nous rappellent des actions des héros principaux. Nous appuyant sur les travaux de Millet (1998, 1997), nous pouvons parler d’une hiérarchie des paramètres. Le signe se divise en deux parties, chacune desquelles imite une action. La première partie répète totalement l’action de *prier*, les paramètres principaux sont la configuration et l’orientation des paumes ce qui ne laisse presque aucun doute à l’égard du sens. La deuxième partie imite l’action d’*écouter* et ici le paramètre dominant est l’emplacement parce que cette action est indissolublement connectée avec l’emplacement d’un organe de l’ouïe.

Au Catéchisme de 1868 le signe [CONFESSER] se réalise avec l’ouverture du poing vers le haut devant le cœur³⁷. N’ayant aucune description précise nous ne pouvons que supposer que ce signe pourrait représenter l’action du soulagement moral quand nous avons le cœur gros, voulons l’alléger et l’ouvrons alors à quelqu’un. Le poing représente ici le cœur lui-même et donc l’ouverture du poing a le sens figuré – ouvrir le cœur quand le

³⁷ Chez Delaporte (2007) nous trouvons le même signe qui est utilisé pour le mot *pâques* comme une variante régionale à Chambéry. Dans ce cas il s’agit de la *Résurrection de Dieu*.

priant confesse ses péchés. Il nous semble très important que la paume s'ouvre vers le haut – peut-être vers Dieu – et dans ce cas, cette action reçoit une connotation religieuse. Ce signe est arbitraire parce que même si l'expression *ouvrir le cœur* établit une relation avec la signification associée au signe, elle a le sens figuré et cette relation est alors culturelle, créée par une convention entre les gens. L'expression du visage de l'homme sur le dessin nous montre l'importance de ce paramètre pour l'auteur : l'air triste, les coins de la bouche baissés, tout cela retranscrit un sentiment que le signeur doit éprouver. Tous les paramètres sont égaux et mis ensemble, chacun d'eux devient iconique : l'emplacement nous montre que l'action a une connexion avec le cœur – la source des sentiments et des émotions d'un actant, la configuration nous précise que c'est le cœur qui est au centre de notre attention, le mouvement décrit les actions du cœur, nous explique le sens – l'ouverture du cœur, et enfin l'orientation de la paume établit une connexion avec Dieu – pour souligner que ce n'est pas une conversation banale mais une confession.

La première version du signe moderne (ARIEL'S, 2004) peut être interprétée comme la conversation entre celui qui prie et Dieu. En formant deux mains plates avec les mouvements asynchrones vers le haut et à l'inverse vers soi nous imitons le dialogue avec Dieu – la confession et sa réponse – sa grâce. L'auteur donne la description suivante : « ... « déclarer » ses péchés à Dieu dans la prière sachant qu'Il nous pardonne. Un cœur repentant, c'est lorsque l'on vide son cœur, lorsque l'on dit tous ses péchés à Dieu afin qu'il efface tout notre mauvais passé» (ARIEL'S, 2004, p.46). Le paramètre dominant est le mouvement, il possède aussi une caractéristique iconique, – c'est très important de souligner que c'est un échange entre Dieu et l'actant, tandis que la configuration, l'emplacement (le signe peut naître devant le cœur ou la bouche de l'actant, cela ne changera pas le sens), et l'orientation sont moins importants.

Dans le *Livre FOI/LSF* (2004) nous trouvons aussi un deuxième signe pour le mot confesser : deux mains dans la configuration 4 avec les paumes vers soi se rapprochent, se croisent et s'éloignent en sens inverse, le mouvement se répète plusieurs fois. L'auteur le commente : « la « confession auriculaire » c'est-à-dire lorsqu'un pécheur dit à une autre personne (un confesseur) tous ses péchés » (ARIEL'S, 2004, p.47). Yves Delaporte (2007) dans son *Dictionnaire Étymologique* donne aussi l'explication de cette variante : les mains croisées représentent la grille entre le confesseur et le priant. Cette explication prouve que cette version est motivée. Le paramètre déterminant est la configuration des mains qui

imitent la grille au confessionnal, ce qui symbolise alors la place où le sacrement de la confession se passe. La configuration est évidemment iconique ici.

Alors nous voyons que le *Livre FOI/LSF* nous propose deux variantes du signe : celle qui s'appuie sur l'action de la confession et celle qui met l'accent sur l'attribut de cette action. Alors dans le premier cas, c'est un transfert situationnel où les mains jouent le rôle de l'échange de la parole entre le priant et Dieu, et dans le deuxième, un transfert de forme.

En 1835, Flerie décrit le signe [CONFESSION] : la main gauche plate orientée vers la droite en cachant la bouche du côté gauche comme si nous voulons éviter que les autres puissent nous épier. En même temps la main droite répète le geste de la croix fait par le prêtre après la confession. Ce signe représente un transfert personnel et unit des actions de deux personnes en même temps : celles du priant – l'action de cacher la parole comme une reconnaissance des péchés – et celle du prêtre – une bénédiction et une absolution. Le signe est arbitraire parce que nous ne voyons pas une relation indivisible entre *cache* la parole et *confesser*. De plus, le signe de la croix est culturel, il est difficile de comprendre son sens sans connaissances propres des coutumes religieuses. Quant au paramètre dominant, dans le premier composant du signe c'est l'emplacement : le processus de la parole ne peut se réaliser que près de la bouche. En ce qui concerne le deuxième composant, il faut absolument garder la configuration et le mouvement qui lui sont propres.

Aujourd'hui en Russie il existe deux versions du signe [CONFESSER]. Le premier d'entre eux est une variante modifiée du signe décrit par Flerie : la main gauche garde tous les paramètres de la description visée mais l'index de la main droite fait des mouvements circulaires devant la bouche – le signe [PARLER]. Si le signe de Flerie unit deux personnes – le priant et le confesseur, le signe moderne ne représente que les actions du priant mais il reste toujours un transfert personnel. Zavaritskiy dans son entretien mené en décembre 2012 souligne que ce signe n'est pas approprié parce qu'il ressemble plutôt à la diffusion des secrets alors que le but de la confession est d'ouvrir le cœur ; la confession ici n'est pas un secret que le priant veut garder pour soi mais un moyen de montrer que le priant a reconnu son péché et qu'il ne veut plus l'avoir en soi. C'est pourquoi dans la traduction des messes, Zavaritskiy utilise un autre signe qui se réalise avec deux mains plates orientées vers soi et qui s'ouvrent vers l'interlocuteur en imitant l'ouverture du cœur. Nous y voyons clairement une idée d'alléger le cœur, de l'ouvrir vers Dieu pour

qu'il puisse le voir, voir tous les péchés, qu'il n'y a plus rien à cacher et pour qu'il les pardonne tous. Cette idée est la même que dans la version du Catéchisme, ce signe est arbitraire, sa nature est aussi culturelle. Tous les paramètres sont égaux.

[PARDONNER]

En 1785, l'abbé Jean Ferrand décrit le signe [PARDONNER] de la manière suivante : « tout effacé », « en se frottant les paumes des mains pour montrer qu'il ne reste rien » (cité par Delaporte, 2007, p.438). Le dessin donné par Brouland (1855) n'est accompagné d'aucune description donc nous ne savons pas si ce signe est statique ou s'il sous-entend les mouvements décrits par Ferrand. Dès le milieu du XIX^e siècle jusqu'à nos jours ce signe est fait avec un mouvement circulaire comme pour effacer une tache.

Il est intéressant de noter, que selon Lambert (Delaporte, 2007) si le signe [PARDONNER] est précédé du signe [FAUTE], il prend la signification de *crime commis*. Dans un contexte religieux, le signe [FAUTE] a la connotation du *péché*. Si c'est le signe [CŒUR] qui suit le signe [PARDONNER], le sens change – dans ce cas c'est « cœur pardonnant » (cité par Delaporte, 2007, p.438).

En 1835, Flerie décrit le signe [PARDONNER] comme le frottement de la paume gauche avec la paume droite qui ressemble au signe [PARDONNER] de l'abbé Jean Ferrand. A l'appui de cette version Zavaritskiy explique ces mouvements comme « je répare ma faute... pour qu'elle disparaisse, qu'elle ne soit plus là » (vidéo). Ce signe est arbitraire parce que le sens propre du signifiant du signe est *effacer quelque chose*. Le frottement des mains est perçue au sens figuré – l'effacement de la crasse est un effacement des offenses, du mal. Pour deviner la signification de ce signe il est nécessaire de savoir établir un lien entre *effacer* et *un péché, une faute*. C'est le mouvement qui est essentiel pour comprendre le sens *effacer* du signe.

Il y a aussi une remarque intéressante : nous pouvons supposer que le signe [PARDONNER] en LSR a une connexion avec le sang. En LSR le signe [SANG] se compose des signes [ROUGE] et [PARDONNER]. L'auteur du *Livre FOI/LSF* (2004) donne un commentaire intéressant : « Selon la Bible, l'amour de Dieu pour l'homme est comme une « source » qui n'arrête pas de couler pour le pardon de ses péchés. Nous sommes tous coupables devant le Seigneur. Il est indispensable que le pécheur demande pardon à Dieu pour ses péchés afin d'obtenir la vie éternelle, la justice, la paix de Dieu. Comment cela est-il possible ? C'est seulement à cause du sacrifice (de la mort) de Jésus

sur la croix nous pouvons avoir nos péchés enlevés, pardonnés. Nous méritons la punition de nos péchés, mais Jésus a subi cette punition à notre place sur la croix » (ARIEL'S, 2004, p.121). Alors notre proposition selon laquelle une relation entre ces deux notions existe en LSR semble être juste. Dans ce cas cette connexion n'est pas accidentelle : l'explication *le sang c'est le rouge coulé pour pardonner nos péchés* a une connotation religieuse. Pourtant dans ce cas le deuxième signe dans l'unité du signe [SANG] peut ne pas représenter le pardon, mais simplement une action, *couler*. Dans ce cas ce signe s'explique comme *le rouge qui coule*. La connotation religieuse est absente ici.

[CROIRE]

Le signe [CROIRE] est artificiel et créé par l'abbé de l'Épée (Delaporte, 2007). Ce signe a subi des changements qui ont mené à sa simplification. Au début c'était le signe complexe : « ... d'abord le signe du pronom personnel du singulier, ainsi qu'il a été dit en son lieu ; je porte ensuite mon index droit sur mon front, dont la partie concave est censée contenir mon esprit, c'est-à-dire ma faculté de penser, et je fais le signe de *oui* : après cela je fais le même signe de *oui* en mettant mon doigt sur la partie de moi-même, qu'on regarde ordinairement comme le siège de ce que nous appelons notre cœur dans l'ordre spirituel, c'est-à-dire de notre faculté d'aimer... je fais ensuite le même signe de *oui* sur ma bouche en remuant mes lèvres. Enfin je mets ma main sur mes yeux, et en faisant le signe de *non*, je montre que je ne vois pas » (cité par Delaporte, 2007, p.170). Peu de temps après, à cause de la tendance à la réduction du signe l'index ne pointe plus que le front et le cœur³⁸. La distance entre ces deux points commence à se raccourcir et ne consiste plus qu'en la trajectoire front-cou, puis front-menton. Nous en trouvons des preuves dans les travaux de Pierre Pelissier (1856) et Louis Marie Lambert (1865)³⁹. Toutes ces variantes du signe sont arbitraires parce que la connexion entre, par exemple, l'esprit et le front n'est pas réelle, elle est artificielle et liée à la représentation culturelle. Ces signes sont *les index* – c'est-à-dire des pointages (Millet, 1998). Le paramètre dominant est l'emplacement parce que le pointage nous indique l'endroit où se trouvent hypothétiquement l'esprit et l'amour : le front et le cœur.

³⁸ Dans certaines versions le signe est statique - Josephine Brouland (1855) propose de mettre l'index sur le front, et au Catéchisme de 1868 la configuration *moufle* prend la place de l'index.

³⁹ Le dessin de Brouland (1855) est toujours statique, les commentaires y manquent. Là nous ne voyons que l'index sur le front qui nous dit que cette variante du signe [CROIRE] est réduite à ce minimum et l'auteur met l'accent sur le pointage du cerveau d'où vient la pensée. La version donnée dans le Catéchisme (1868) est aussi statique et cette fois c'est le commentaire qui nous l'indique. Pourtant, il y a encore un changement – c'est la paume entière tournée vers l'intérieur, le pouce séparé. Mais cela ne doit pas changer beaucoup le sens parce que les doigts sont toujours sur le front.

La version moderne du signe se réalise avec un mouvement de l'index vers le haut qui semble à Delaporte (2007) plus approprié pour la description des « activités intellectuelles que le signe alambiqué hérité de l'abbé de l'Épée » (Delaporte, 2007, p.171). En même temps Delaporte souligne que la variante du XIX^e siècle n'a non seulement pas disparu, mais elle est utilisée maintenant dans le contexte religieux. Pourtant ARIEL'S (2004) nous dit que la deuxième version a aussi la signification *avoir confiance en l'existence de Dieu, avoir la foi*. Cette variante est aussi arbitraire parce que l'idée que Dieu se trouve au-dessus de nous représente la vision culturelle apparue au Moyen Age pour opposer l'enfer et le paradis (Salles, 2011). Les paramètres dominants sont l'emplacement et le mouvement: dans ce cas c'est le front, puis le mouvement vers le haut – vers Dieu.

Flerie suit partiellement l'idée de l'abbé de l'Épée en cachant les yeux par la paume gauche tandis que l'index droit a l'air de se trouver sur quelque chose qui se trouve juste devant nous. Le fait de couvrir les yeux a un lien avec l'idée que ce à quoi nous croyons n'est pas nécessairement visible ; c'est l'idée de foi, la reconnaissance de ce qui n'a pas de preuve physique : par exemple, nous ne voyons pas Dieu mais nous pensons qu'il existe. L'index droit, à son tour, nous indique que ce que nous ne voyons pas existe.

Vers le début de XXI^e siècle le signe change et maintenant, il se réalise en descendant la main gauche – elle se trouve maintenant au niveau de la poitrine – et l'index droit fait le signe [SAVOIR] – un frôlement de l'index au front – et puis descend sur la paume de la main gauche en soulignant la persuasion (Geylman, 2004). Pourtant il est très intéressant de noter qu'aujourd'hui le signe [SAVOIR] se réalise comme le signe [CROIRE] mais sans main gauche et alors le signe [CROIRE] peut être interprété comme *je sais mais je ne vois pas* ce qui soutient de nouveau les explications sur le sens des signes visés.

Les variantes de Flerie et Geylman sont aussi arbitraires et viennent aussi de l'idée proposée par l'abbé de l'Épée : croire, c'est admettre l'existence de ce qui n'est pas visible. Pour le premier signe, le paramètre dominant est l'emplacement – la main gauche couvre les yeux. Pour le second signe, la main gauche change de position et perd alors son rôle iconique. Enfin, dans ces deux versions, l'index droit nous indique quelque chose juste devant nous, c'est le pointage qui est important ici.

[MOURIR]

En 1751, Diderot, un philosophe français, mentionne qu'à la fin de la partie d'échecs un sourd–muet « ferma les yeux, inclina la tête, et laissa tomber ses bras, signes par lesquels il m'annonçait qu'il me tenait pour mat ou mort » (cité par Delaporte, 2007, p.396). La même description est donnée pour le signe [MOURIR] par Ferrand vers 1785 : « pencher la tête sur les épaules, rendre le dernier soupir » (cité par Delaporte, 2007, p.396). C'est clairement un transfert personnel où le signeur devient la personne dont il parle, il imite « l'air », la position d'une personne morte. Ce signe est motivé.

Une autre variante est donnée par Blanchet en 1850 : « tracer avec la main tendue une croix devant soi » (cité par Delaporte, 2007, p.396) qui est commenté par Lambert (1865) comme l' « aspersion de l'eau bénite sur la tombe » (cité par Delaporte, 2007, p.396). Cette version représente un transfert situationnel en produisant les actions du prêtre pendant l'enterrement. Le signe est arbitraire parce que l'utilisation de la croix comme du symbole est propre seulement pour certaines religions, c'est leur attribut culturel. De plus, le sens du signe [MOURIR] n'est pas très clair ici parce que le même signe peut être utilisé pour les mots *bénir*, *confesser* (cf. le signe [CONFESSER] proposé par Flerie (1835)), etc. Ce geste est très répandu et exige le contexte.

La version du signe du Catéchisme de 1868 est motivée et se réalise avec deux mains qui tombent sur la poitrine. Cela ressemble à la description donnée par Diderot : la tête se repose aussi sur l'épaule qui nous envoie de nouveau au transfert personnel de Cuxac.

En 1856, Pierre Pelissier décrit le signe [MOURIR] avec la descente de l'index droit sur l'index gauche en imitant la chute d'un corps. Aujourd'hui le signe se réalise avec la configuration U. L'orientation unie des paumes vers le bas est expliquée par Delaporte (2007) comme la tendance à la symétrisation⁴⁰. Dans ce cas, c'est le mouvement qui est le paramètre dominant parce qu'il imite la chute du corps quand la personne meurt. Le signe est motivé, il représente un transfert situationnel.

Le signe [MOURIR] en LSR nous renvoie à la cérémonie de l'enterrement chez les chrétiens : les mains doivent être croisées sur la poitrine, la main gauche sous la main droite⁴¹. Pour compléter une ressemblance au corps mort, le signeur doit plisser les paupières et pencher la tête (Flerie, 1835). Pourtant aujourd'hui l'expression du visage est

⁴⁰ Dans la version de Pelissier la paume gauche est orientée vers le haut et la paume droite vers le bas.

⁴¹ Un mort tient une croix à la main gauche et une icône à la main droite.

moins importante : dans sa description de ce signe, Geylman (2004) garde la configuration, l'orientation et l'emplacement des mains mais souligne que le visage reste neutre. Donc d'un côté ce signe ressemble au corps mort qui signifie qu'il est motivé. D'un autre côté la position du corps est définie par les coutumes chrétiennes. Cette version est un transfert personnel. La configuration est le paramètre dominant, elle a d'ailleurs un caractère iconique en Russie. Ce geste est aussi utilisé couramment pour accompagner la parole orale.

[PÉCHÉ]

En 1868, le Catéchisme décrit le signe [PÉCHÉ] de la manière suivante : la main gauche signe [DIEU] quand la main droite fait le signe [DÉSObÉIR] – nous levons brusquement le coude du bras pour repousser, empêcher celui qui essaie de nous toucher de s'approcher. Ce signe composé porte des traits purement religieux – désobéir à Dieu, commettre un péché contre lui. Dans son *Dictionnaire des sourds–muets* (1786) l'abbé de l'Épée commente le choix des constituants : « on fait le même signe du coude que font les enfants qui ne veulent pas faire ce qu'on leur ordonne. Dieu commande, *on désobéit*, on fait un péché » (cité par Delaporte, 2007, p.189). Pour la première partie de ce signe – le signe [DÉSObÉIR] – le paramètre dominant est le mouvement – le coup de coude. Cette partie du signe est arbitraire : la relation entre un péché et une désobéissance n'est pas évidente. Le signe [DIEU] est un signe l'index, un pointage, c'est un mouvement vers le haut qui nous aide à comprendre que le narrateur parle de Dieu.

Un peu avant cela vers 1785, Ferrand, comme Blanchet (1850) et Lambert (1865), utilise le signe suivant pour [PÉCHÉ] : le signeur frappe sa poitrine avec le poing et dit *mea culpa*⁴² (Delaporte, 2007). Ce geste est utilisé dans la liturgie catholique qui confirme sa nature arbitraire venant de la culture catholique.

Vers 1830 l'abbé Jamet utilise une version modifiée de ce signe – la main à la configuration *bec de canard* frappe la poitrine. Au XX^e siècle le signe [PÉCHÉ], [COUPABLE] change et perd exprès son composante religieuse⁴³, recevant alors le sens *faute* afin de pouvoir l'utiliser de manière quotidienne. Aujourd'hui ce signe [PÉCHÉ] recouvre sa signification originelle, il est réutilisé tout comme une variante proche où ce n'est que l'emplacement et l'orientation de la paume qui changent – la paume est orientée vers le haut et frappe le côté de l'estomac. Le changement de l'endroit est lié à la

⁴² Mea culpa (lat.) – c'est ma faute.

⁴³ Une supposition de Delaporte (2007).

modification du sens. En 1855, Brouland frappe le foie avec l'index parce qu'en ce temps – là le fiel, sécrétion du foie, est associé au péché. Delaporte (2007) souligne que la variante moderne – un mélange des versions de Jamet et Brouland – ne perd pas ce lien entre le péché et le fiel, nous trouvons toujours des expressions où le mot *fiel* garde une signification proche du péché : *être plein, rempli de fiel* où fiel a des synonymes *haine, animosité* qui sont des péchés.

La deuxième variante existante aujourd'hui garde la configuration – *bec de canard* – mais change de nouveau la position et l'orientation : la paume est orientée vers la droite et frappe la poitrine où le cœur se trouve pour montrer que c'est là, au cœur, où tous les sentiments – et les péchés aussi – trouvent leur racine (ARIEL'S, 2004).

Les deux signes vus précédemment sont arbitraires, parce que le lien entre le sens et la forme physique du signe vient de la culture : la vision que les péchés ont une connexion avec le foie ou le cœur est culturelle, c'est une représentation sociale. Dans les deux cas, c'est l'emplacement qui joue le rôle principal – les signes sont fortement connectés avec le foie et le cœur, qui étaient vus comme des sources de vices au XIX^e siècle.

Le signe décrit par Flerie en 1835 répète la version proposée par l'abbé Jamet donc, nous pouvons supposer que Flerie aurait pu l'emprunter de l'abbé. En même temps Flerie distingue les signes [PÉCHÉ] et [COMMETTRE UN PÉCHÉ CONTRE DIEU] – dans le deuxième cas les doigts font un mouvement circulaire devant le cœur pour marquer les péchés sur le cœur⁴⁴ puis suivent les signes [CONTRE] et [DIEU].

En 2004, Geylman décrit le signe [PÉCHÉ] comme le poing qui frappe le côté de la tête avec le pouce. Malheureusement, il ne donne aucune explication complémentaire. Le deuxième signe qui est aussi répandu aujourd'hui représente deux poings dans la configuration 1 où les pouces touchent le cœur. Dans ces deux versions c'est aussi l'emplacement qui joue le rôle important puisque le cœur représente de nouveau la source des péchés et la tête, celle des pensées mauvaises.

[ÉGLISE]

Au XIX^e siècle, il y a deux variantes du signe [ÉGLISE]. Tout d'abord nous pouvons composer les signes [MAISON]⁴⁵ et [PRIER]. Le signe [MAISON] suivi par

⁴⁴ En 1872, Bratolyubov explique aussi cet emplacement comme un centre de vices et défauts.

⁴⁵ Au XIX^e siècle le signe [MAISON] se réalisait avec deux mains qui répétaient un contour d'un toit en pente. Au XX^e siècle le signe a été modifié : maintenant il représente un tapotement du bout des doigts des deux mains (Delaporte, 2007).

certain mots peut dénoter des institutions différentes. Par exemple, les signes [MAISON] et [MALADE] indiquent *hôpital* et [MAISON] et [DORMIR] – *hôtel* (Delaporte, 2007). Dans ce cas un des composants – [MAISON] – est un transfert de forme, et l'autre – [PRIER] – est un transfert personnel. Pour ces deux signes – [MAISON] et [PRIER] – c'est la configuration et l'orientation des paumes qui sont des paramètres dominants, elles ont des traits iconiques même hors contexte.

Une autre version du signe [ÉGLISE] est donnée au Catéchisme de 1868. Ce signe se réalise en signant [MAISON] avec la main gauche au-dessus de la tête et [DIEU] avec la main droite. Au contraire de la version précédente, les deux signes – [MAISON] et [DIEU] – sont produits simultanément.

Ces signes sont partiellement motivés : le signe [MAISON] imite le toit d'une maison réelle. Pourtant la deuxième partie du signe est conditionnée par la représentation culturelle.

En LSF d'aujourd'hui, il existe deux signes différents qui dénotent le mot *église*. La raison de l'existence de cette diversité est liée au fait qu'à l'époque de Jésus-Christ le mot *église* désignait l'ensemble des chrétiens et non pas un bâtiment pour les prières. C'est pourquoi le signe [ÉGLISE] dans ce sens est présenté comme un mouvement vers le haut de deux paumes qui imitent la forme d'un toit – ce sont les « pierres « vivantes » » (ARIEL'S, 2004, p.62), c'est-à-dire les croyants qui cherchent à s'approcher de Dieu. C'est un transfert de forme mais il faut être attentif parce que ce transfert vient du sens figuré : les pierres forment un toit mais c'est une métaphore, l'iconicité de ce signe n'est pas évident pour celui qui ne connaît pas cette comparaison, elle a aussi une base culturelle.

La deuxième version moderne imite l'acte de la prière et dénote *la maison pour les prières*.

Le signe proposé par Flerie est aussi représentationnel – la répétition du signe [MAISON] est suivie par [CROIX] qui nous envoie à la version française du XIX^e siècle. Pourtant aujourd'hui c'est la version *maison de Dieu* créée par Geylman qui est la plus répandue : le signe [MAISON] effectué par la main gauche et la main droite à la

configuration Б⁴⁶. Ici aussi c'est la configuration qui joue le rôle principal et iconique dans la construction du signe.

Classements des signes

Nous avons vu et analysé les changements qui s'étaient passés au niveau de la forme et du sens des signes en question. Maintenant nous aimerions appliquer certaines typologies vues dans la partie théorique au lexique religieux que nous avons sélectionné. Cela nous aidera à voir les points forts et les limites de ces classifications.

La classification des transferts (Cuxac, 2000)

Tout d'abord nous voulons voir si les structures de grande iconicité proposées par Cuxac (2000) peuvent décrire les signes visés. Cela nous montra plus précisément les signes qui ont le caractère iconique.

Pour notre diagramme nous décrivons les signes de la manière suivante : si le signe entier représente un des transferts, nous le marquons comme 100 %. Dans le cas où le signe est composé et que chaque partie correspond à des transferts différents, nous leur donnons 50 % chacune⁴⁷. Nous mettons aussi 50 % aux signes où il n'y a qu'une des parties qui trouve un transfert approprié.

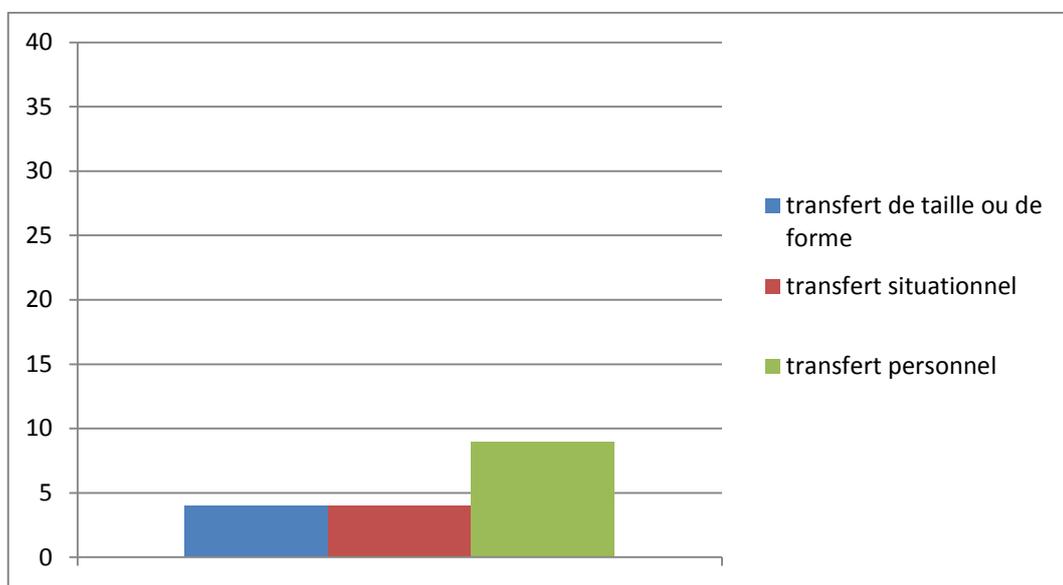


Figure 1 Classification des transferts

⁴⁶ C'est le signe [DIEU] en LSR qui vient de la première lettre du mot Dieu en russe – Бор.

⁴⁷ Dans notre analyse il n'y a pas de signes qui contiennent plus que deux parties donc nous n'avons pas besoin de diviser 100 % en plus que deux.

Sur ce diagramme nous pouvons voir que sur 40 variantes différentes de 6 signes examinés seulement 17 d'entre elles peuvent être décrites en entier ou partiellement à l'aide des structures de grande iconicité de Cuxac (2000). Parmi eux nous avons 2 et 4x0.5 transferts situationnels, 7 et 2x0.5 transferts personnels et 4 transferts de taille/forme. Les autres signes peuvent être attribués aux signes lexicalisés, c'est-à-dire aux signes sans visée illustrative, qui correspondent aux concepts uniques en LV. Dans la plupart de cas la signification de ces signes lexicalisés est transmise par les expressions au sens figuré qui empêche de créer le lien iconique.

Nous voyons aussi que certains signes ne peuvent pas être décrits du tout à l'aide des transferts. Par exemple, toutes les variantes de [CROIRE], [PARDONNER], [PÉCHÉ]. En effet, toutes ces notions n'ont pas d'un référent réel, elles ne peuvent pas être exprimées physiquement. Au contraire, l'église, la mort – ou la personne morte – peuvent être imités grâce à l'existence de leurs référents au monde réel. Le mot *confesser* se trouve au milieu : il n'a pas non plus du référent physique mais peut être exprimé par ses attributs : une imitation de l'échange de la parole, ou par une description de la place où elle se passe.

Paramètres phonétiques dominants (Millet, 1998)

Dans sa recherche (1998), Millet parle des paramètres phonétiques de Stokoe qui, à son avis, peuvent avoir divers niveaux d'importance dans la création du signe ; c'est-à-dire que dans certains cas, un des paramètres sera plus important. Il peut être iconique, ayant une connexion plus élevée avec la signification du signe que les autres paramètres. Dans cette partie, nous verrons si cette typologie peut être utilisée pour les signes que nous avons retenus.

Quand tous les paramètres sont égaux nous leur donnons 100 % chacun. Quand il n'y a qu'un seul paramètre qui domine les autres, nous lui mettons aussi 100 %. Pourtant, si le signe est composé de plusieurs gestes ou d'autres signes, chacun desquels possédant son paramètre dominant propre et qu'ils ne se correspondent pas l'un à l'autre, nous leur donnons 50 % chacun.

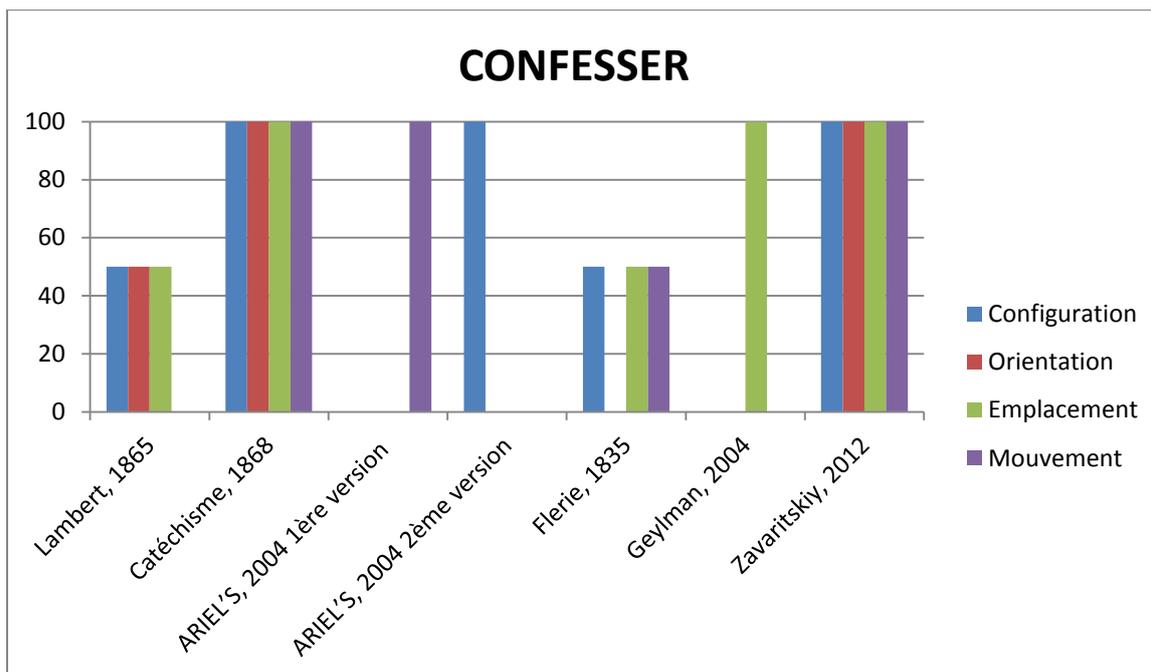


Figure 2 Typologie des paramètres dominants [CONFESSER]

Tout d'abord nous voyons qu'il y a deux signes où tous les paramètres sont égaux. C'est intéressant qu'au niveau de la forme ces deux versions soient totalement différentes, en effet la variante du Catéchisme est mono manuelle, celle de Zavaritskiy est bi manuelle ; la configuration, l'orientation et le mouvement, tous ces paramètres sont différents ici. Il n'y a que l'emplacement – devant le cœur – qu'elles ont en commun. Dans ces deux cas, nous supposons que le sens est *ouvrir le cœur*, mais, il est exprimé par des formes physiques différentes : le poing dans la variante tirée du Catéchisme représente le cœur lui-même quand la version de Zavaritskiy – aussi utilisée au sens figuré – se réalise avec les mains qui imitent des portes vers le cœur. Dans les deux cas tous les paramètres sont iconiques et nécessaires pour construire cette image. Pourtant il est important de souligner que cette iconicité correspond au sens figuré et pas au sens propre.

Après, nous avons deux signes qui contiennent à leur tour plusieurs parties, chacune desquelles ayant son paramètre dominant propre : ce sont les versions de Lambert et de Flerie. Les trois signes qui restent ont un seul paramètre dominant. Dans tous ces cas, ce paramètre a un caractère iconique et nous aide à deviner le sens.

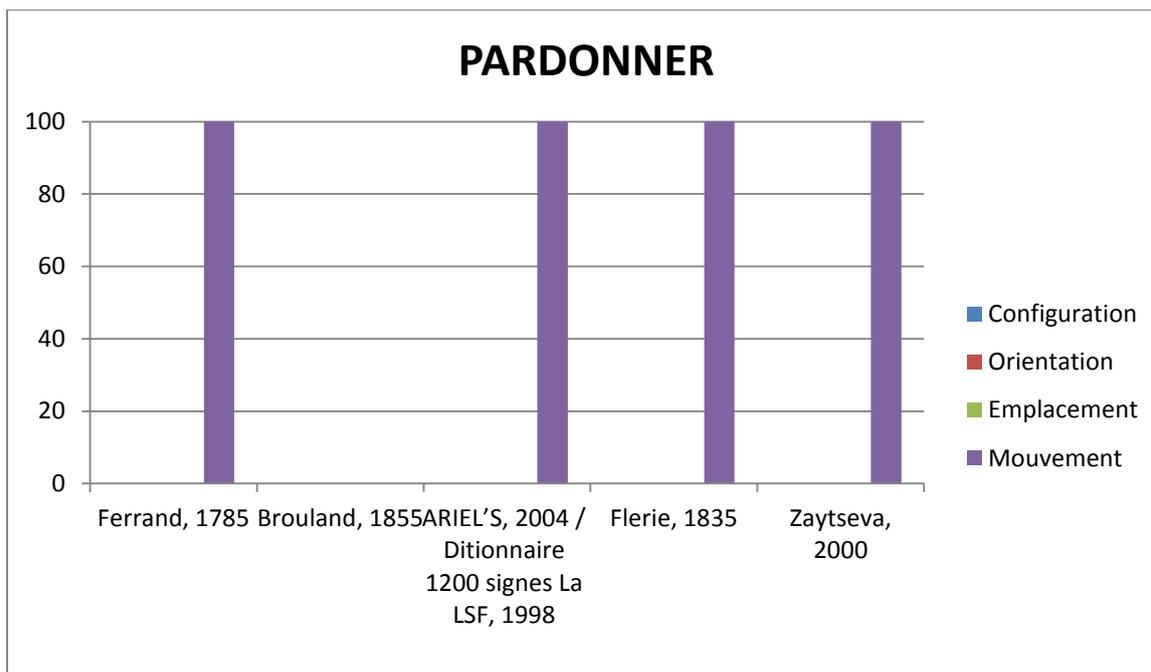


Figure 3 Typologie des paramètres dominants [PARDONNER]

Comme nous le voyons par la description, les versions des signes en LSF et LSR sont vraiment semblables, elles ne diffèrent que par le caractère du mouvement. En effet le mouvement est non seulement un paramètre dominant mais aussi iconique ; les descriptions de certains signes soulignent que le mouvement imite le nettoyage qui peut être interprété comme une purification, un effacement des péchés.

Dans la version de Brouland (1855), aucun des paramètres ne nous semble dominant : cette variante ressemble aux autres sauf qu'elle ne possède pas de mouvement qui est une caractéristique importante dans ce cas. De plus, il n'y a aucun commentaire donc nous ne pouvons pas dire quelle est l'idée véhiculée par ce signe. Nous pouvons supposer en effet que c'est un défaut des images statiques et qu'en réalité ce signe est réalisé avec un mouvement – cette supposition peut être juste parce que toutes les autres versions sont présentées avec le mouvement et la version de Brouland garde tous les autres paramètres.

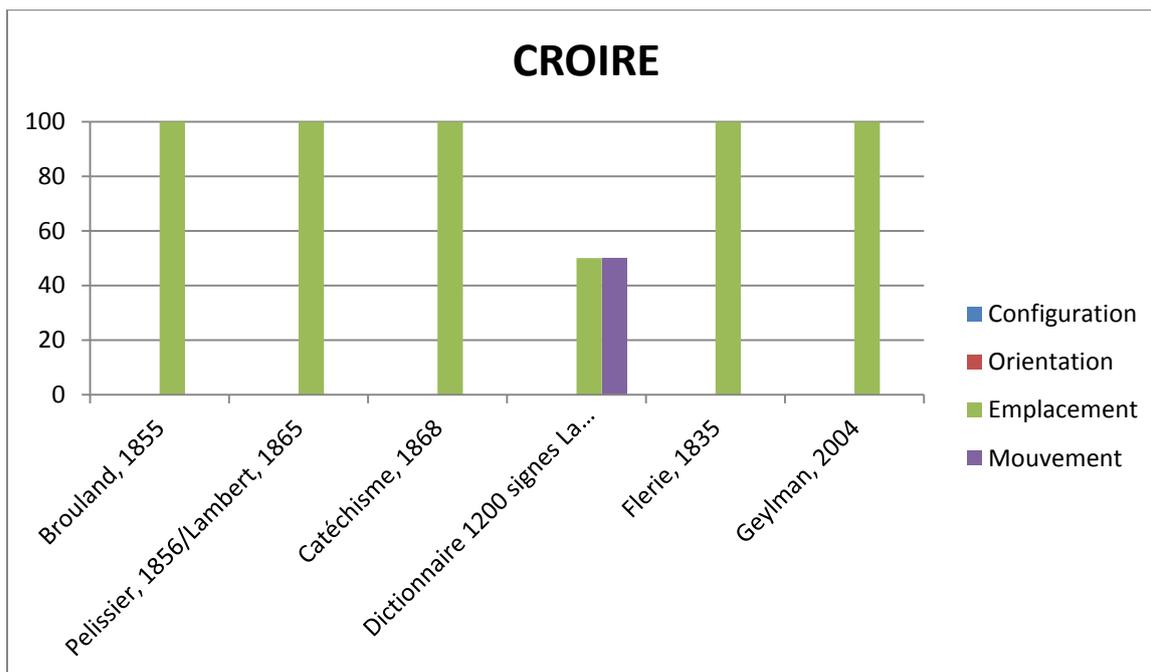


Figure 4 Typologie des paramètres dominants [CROIRE]

Les trois premiers signes sont très semblables et ont un seul paramètre dominant : l'emplacement. La première et la troisième variante sont statiques mais le mouvement ne joue pas un grand rôle ici : il est plus important d'indiquer le front où se trouve l'esprit. L'indication du cou n'est qu'un changement forcé dû à la simplification du signe : au début le signeur devait indiquer le front et puis le cœur qui était vu comme l'origine de l'amour. La quatrième version garde la première partie du signe – l'emplacement près du front – mais après, la main commence à monter peu à peu et le paramètre dominant de la seconde partie change, maintenant c'est le mouvement – vers Dieu – qui porte l'iconicité en soi.

Les deux signes de la LSR se ressemblent beaucoup – la main droite fait toujours le même mouvement en bas, ce n'est que la main gauche qui change sa position : dans la version de Flerie elle couvre les yeux, Geylman la descend au niveau de la poitrine. Dans ces deux cas, c'est aussi l'emplacement qui nous intéresse le plus – c'est lui qui indique le front et puis quelque chose devant nous à quoi nous croyons. Dans la version de Flerie la main gauche joue aussi un rôle iconique : elle ferme les yeux pour montrer que pour croire, il n'est pas nécessaire de voir cet objet devant nous, de voir sa forme physique.

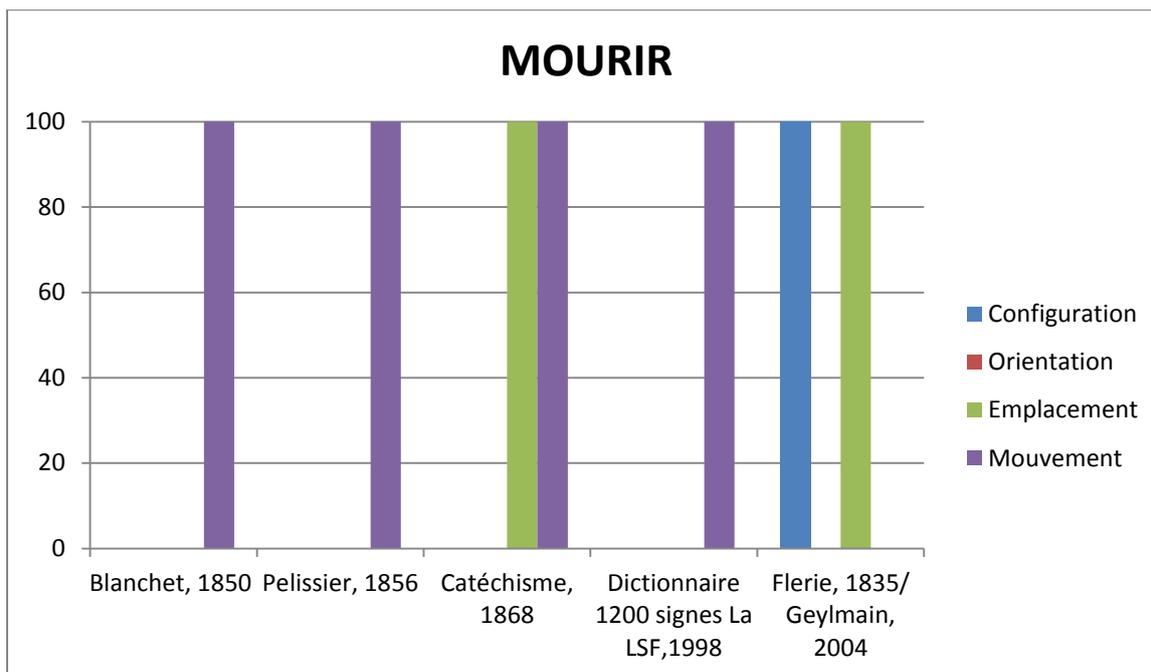


Figure 5 Typologie des paramètres dominants [MOURIR]

Le premier signe de Blanchet répète la forme de la croix. C'est très intéressant que l'auteur ne précise pas la configuration – le catholicisme n'exige pas la configuration certaine de la paume quand en Russie c'est très important et là, ce geste ne peut être fait qu'avec trois doigts. Donc ici, ce n'est que le mouvement qui est iconique. Pourtant, cette iconicité ne crée qu'une image de la croix qui peut être utilisée dans un autre contexte, dans un autre sens. La version moderne et celle de Pelissier ne diffèrent que par la configuration et l'orientation des paumes. Mais ces changements ne jouent pas un rôle distinctif, ils sont là à cause de la simplification. Et donc là, le mouvement a un caractère iconique – il imite la chute du corps mort. La variante du Catéchisme et celle de la LSR ont un paramètre en commun, c'est l'emplacement – sur la poitrine, et toutes les deux imitent une personne morte, sa position. Le deuxième paramètre important se diffère dans ces deux cas – pour le premier signe c'est le mouvement, la chute des mains, quand pour le deuxième c'est la configuration – le signeur doit garder la configuration, des coutumes de l'enterrement orthodoxe.

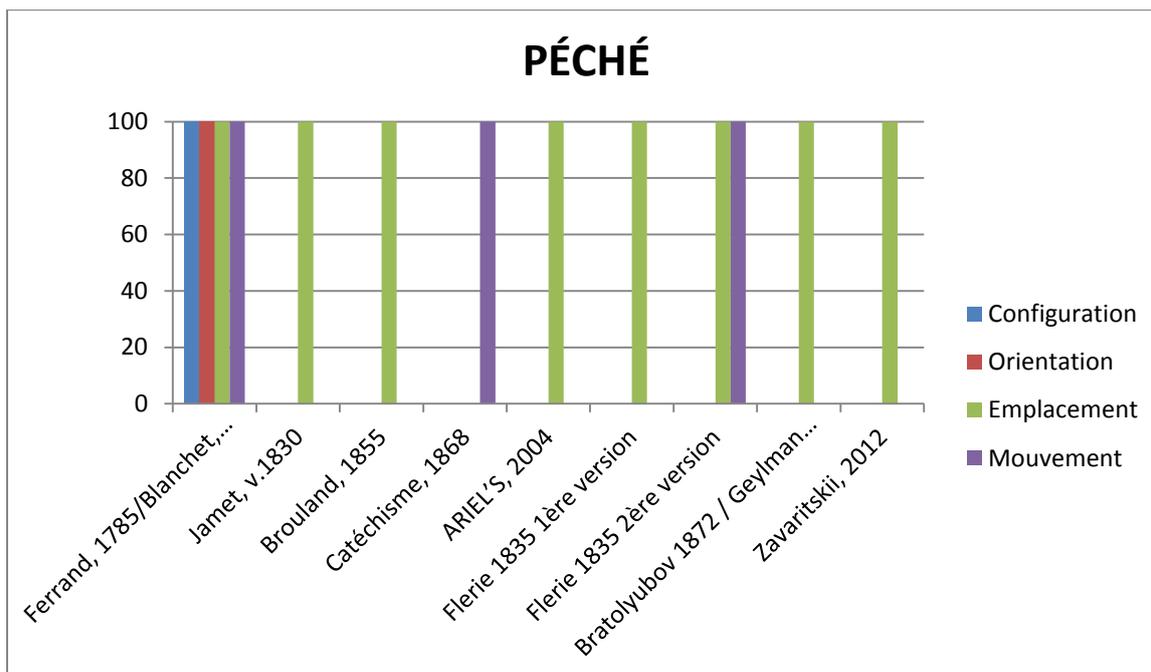


Figure 6 Typologie des paramètres dominants [PÉCHÉ]

Pour 6 sur 9 versions du signe [PÉCHÉ] l'emplacement est le paramètre dominant. Dans tous ces cas, la main – ou la pouce ou l'index – nous indique l'endroit qui est vu comme une source des vices et péchés : pour Jamet, ARIEL'S, Flerie, Zavaritskiy c'est le cœur, pour Brouland c'est le foie, pour Geylman c'est la tête⁴⁸.

La version du Catéchisme est composée de deux signes : [DIEU] et [DÉSOBÉIR]. Dans ce cas pour le signe [DÉSOBÉIR] c'est le mouvement qui joue le rôle le plus important: la montée du coude nous parle de la résistance, dans ce cas à Dieu. Pour le signe de Ferrand, tous les paramètres sont égaux : il imite le geste tiré de la liturgie catholique qui ne peut pas être changé parce qu'il a déjà la connotation établie. Le signe de Flerie est composé de trois gestes où, en somme, deux paramètres sont importants : pour le premier c'est l'emplacement – devant le cœur, pour [CONTRE] c'est le mouvement, pour [DIEU] – le mouvement vers le haut.

⁴⁸ Pourtant, quant à la version de Geylman, nous ne pouvons pas être sûrs qu'il faille la mettre ici parce que l'auteur ne donne aucune information sur ce signe. Nous ne pouvons que supposer que la tête – où se trouvent toutes les pensées de la personne – est aussi une racine des péchés pour Geylman.

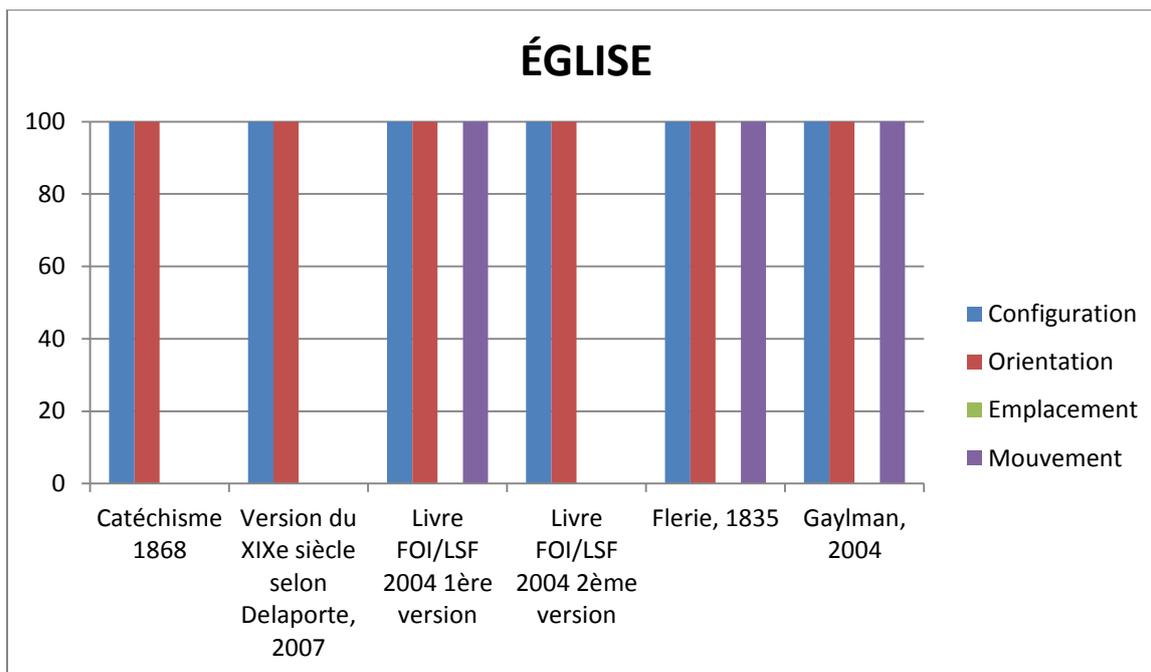


Figure 7 Typologie des paramètres dominants [ÉGLISE]

Cet exemple nous montre parfaitement la preuve de l'emprunt du lexique de la LSF par la LSR : les variantes de Delaporte et Flerie consistent en deux signes : [MAISON] et [PRIER]. Les paramètres dominants sont également la configuration et l'orientation pour les deux parties de ces signes. Pourtant, le signe [PRIER] selon Flerie représente la croix, donc le mouvement joue le rôle important. La version moderne de la LSF ne contient que le signe [PRIER] – probablement une simplification du signe du XIX^e siècle.

Les variantes du Catéchisme et de Geylman contiennent le signe [MAISON] suivi par le signe [DIEU]. Pourtant la version tirée du Catéchisme n'a pas de mouvement, quand dans le cas de Geylman cela devient important.

La 1^e variante de *Livre FOI/LSF* imite aussi un bâtiment avec une croix en haut.

Après avoir analysé ces diagrammes nous pouvons faire la conclusion que cette typologie peut être appliquée à presque tous les signes choisis : nous n'avons qu'une seule exception, la version du signe [PARDONNER] de Brouland.

Dans presque tous les cas, le paramètre dominant porte un caractère iconique. Pourtant il faut noter que très souvent cette iconicité correspond au sens figuré attribué à la notion examinée et pas au référent.

Expression du visage

La question de la prise en compte de l'expression du visage comme un paramètre significatif nous semble être très intéressante. Pourquoi certains chercheurs (Stokoe, 1960, Cuxac, 2000) insistent sur l'indépendance de ce paramètre quand les autres (ARIEL'S, 2004) pensent qu'il n'est pas nécessaire ? Dans notre étude, nous essayons de voir si les signes du lexique religieux que nous avons choisis exigent l'expression du visage et dans quelles circonstances.

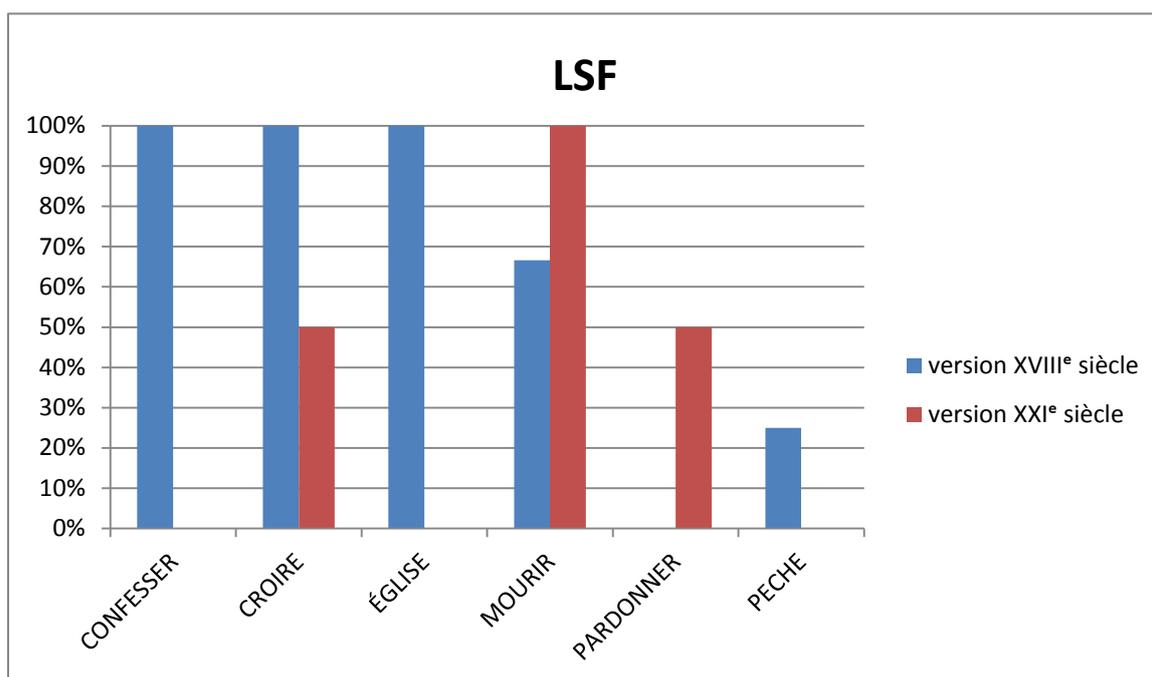


Figure 8 Expression du visage en LSF

Ce diagramme nous montre la fréquence de l'utilisation des expressions du visage sur les dessins ou dans les descriptions des signes religieux en LSF. Nous voyons qu'au XVIII^e siècle pour 5 signes sur 6, l'expression du visage est importante : au *Catéchisme* (1868) l'illustration du signe [MOURIR] est accompagnée de la description qui souligne qu'il faut mettre la tête sur l'épaule, et le dessin lui-même montre l'homme qui ferme ses yeux, son expression est calme comme celle d'une personne morte. Nous pouvons aussi marquer que l'expression du visage est utilisée pour 3 signes sur 6 du XXI^e siècle, mais nous voyons aussi que toutes ces versions où nous trouvons l'utilisation de l'expression du visage sont tirées du *Dictionnaire 1200 signes La LSF* (1998) qui peut être un trait caractéristique propre uniquement à ce dictionnaire.

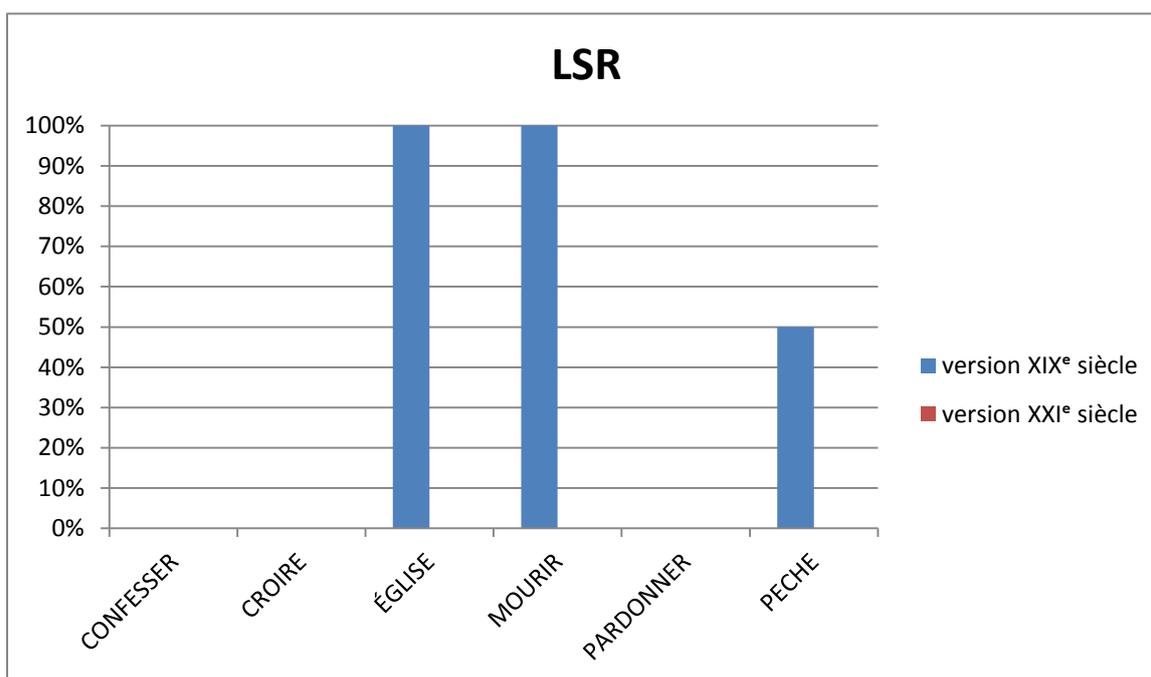


Figure 9 Expression du visage en LSR

En LSR il y a aussi des chercheurs qui pensent que l'expression du visage joue un rôle important dans la réalisation du signe : Flerie (1835) et Bratolyubov (1872) dans leurs descriptions du signe [MOURIR] exigent que les yeux soient fermés, la tête penchée en arrière. Geylman (2004) laisse le signe comme il était au temps de Flerie mais souligne que l'expression du visage doit être neutre. En même temps, c'est plutôt difficile de juger de l'opinion des chercheurs russes parce qu'ils n'utilisent pas des illustrations (sauf Geylman qui donne plusieurs photographies dans son dictionnaire (2004)) et ne décrivent presque jamais les paramètres supplémentaires. Cela peut nous dire que l'expression du visage ne les intéresse pas vraiment et ils ne lui accordent pas d'importance.

Nous voyons alors que l'expression du visage est mentionnée plus souvent aux dictionnaires des XVIII^e–XIX^e siècles. Pourtant, nous ne pouvons pas être sûrs qu'elle est considérée importante même à ce temps-là. Si nous comparons les dictionnaires visés, nous verrons que l'utilisation de l'expression du visage est systématisée parmi certains auteurs et enlevée par les autres. Il y a ceux qui lui attirent l'attention comme Pelissier (1856), Lambert (1865), *Catéchisme* (1868), *Dictionnaire 1200 signes La LSF* (1998), et il y a les autres qui soulignent même qu'il ne faut pas utiliser l'expression du visage : ARIEL'S (2004), Geylman (2004), etc. Donc, nous voyons que cette question est trop compliquée pour que nous puissions la résoudre sur un corpus aussi restreint.

Conclusion

Les chemins historiques des langues des signes française et russe se sont croisés au XIX^e siècle après l'arrivée de l'enseignant français Joffre en Russie à l'école pour les enfants sourds. En ce temps-là, l'influence de l'Église permet de comprendre la place importante de la religion dans l'enseignement des enfants. Cela explique l'existence des ressemblances que nous avons notées au cours de notre analyse. En partant de ces traits communs nous pouvons supposer que la LSR a emprunté certains signes à la LSF. Dans certains cas, les formes des signes restent les mêmes ou changent un peu : au signe [PARDONNER] ce n'est que le mouvement qui change : au début c'est le frottement qui se développe en mouvement circulaire dans la LSF et en mouvement descendant dans la LSR. Les signes peuvent véhiculer la même idée mais avoir de différentes formes physiques. Par exemple, la connotation *ouvrir le cœur* pour le signe [CONFESSER] est exprimée par deux moyens différents : quand nous imaginons que notre poing est lui-même notre cœur ou que nos mains sont les portes vers notre cœur. Les changements de la forme des signes peuvent être liés aux coutumes du pays, par exemple dans le cas de la configuration et l'emplacement des mains pour le signe [MOURIR] en LSR. La représentation sociale est aussi importante : l'emplacement de la paume près du foie pour le signe [PÉCHÉ] est expliqué par l'idée que le foie était vu comme la source des péchés.

Parmi les signes analysés nous avons les signes arbitraires et les signes motivés. Les signes motivés se caractérisent par la présence des éléments iconiques qui aident à créer la forme illustrative du signe. Les signes arbitraires ne gardent pas cette visée iconique, d'où vient leur caractère artificiel. Pourtant il faut souligner que certains signes arbitraires sont conditionnés par la culture, par la représentation sociale : par exemple, le contour inchangeable de la croix dans certaines religions ; la perception du foie comme la source des péchés, vices. Il y a des signes qui demandent des connaissances complémentaires qui ne sont pas évidentes pour établir cette connexion.

Dans la plupart des cas, il y a un paramètre qui domine les autres : très souvent c'est un emplacement : par exemple, le signe [PÉCHÉ] dans presque toutes ces variantes est caractérisé par son emplacement. Cette dominance d'un seul paramètre parle aussi de l'iconicité qui lui est propre. Par exemple, dans la deuxième version du signe [CONFESSER] donnée dans *Livre FOI/LSF* la configuration est iconique. Le mouvement ne porte pas le sens solide ici, il est complémentaire, juste comme l'emplacement. Selon la

classification de Cuxac, c'est un transfert de forme mais nous ne pouvons pas nier que la classification de Stokoe est aussi pertinente ici, de plus elle garde le caractère iconique du signe. Nous pouvons alors supposer qu'une classification n'en dément pas nécessairement une autre, en plus la classification de Stokoe n'exclut pas l'iconicité. Comme nous l'avons vu, les paramètres phonétiques peuvent avoir le caractère iconique.

Bibliographie

- ARIEL'S (2004). *Livre FOI/LSF Tome 1*. Montpellier : Association ARIEL'S.
- Basova, A. & Egorov, S. (1984). *L'histoire de la pédagogie pour les sourds : le matériel didactique pour les étudiants des facultés de défectologie des instituts pédagogiques*. Moscou : Prosveshchenie.
- Bernard, Y. (1999). *Approche de la gestualité à l'institution des sourds-muets de Paris, au XVIII^e et au XIX^e siècle*. (thèse de doctorat non publiée). Université Sorbonne-Paris V, spécialité Sciences du langage, Paris.
- Bézagu-Deluy, M. (1990). *L'abbé de l'Épée. Instituteur gratuit des sourds et muets*. Paris : Seghers.
- Bratolyubov, A. (1872). *La pantomime des prières ou la description des signes mimiques de prière*. Saint-Petersbourg : L'école des sourds-muets près du Pont Rouge.
- Colletta, J-M. & Millet, A. (2002). Gestualité et syntaxe. *Lidil*, 26. Grenoble : Université Stendhal, Grenoble III.
- Courtin, C., Dubois, M., Hervé, P-Y., Lazrin, E. & Tzourio-Mazoyer, N. (2004). Etude de l'effet de l'iconicité du vocabulaire lors de tâches de dénomination et de génération de verbe en langue des signes française. *Sillexicales*, 4, 75-92.
- Croix (christianisme). Dans *Wikipédia. L'encyclopédie libre*. Repéré le 25 mai 2013 à [http://fr.wikipedia.org/wiki/Croix_\(christianisme\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Croix_(christianisme))
- Cuxac, C. (2000). La Langue des Signes Française (LSF). *Les voies de l'iconicité. Faits de langues*, 15-16. Paris : Ophrys.
- Davidenko, T. & Komarova, A. (2006). L'esquisse courte sur la linguistique de la langue des signes russe. Dans A. Komarova (dir.), *Les aspects actuels de la langue des signes* (pp. 146-161). Moscou : VOG.
- Delaporte, Y. (2007). *Dictionnaire étymologique et historique de la langue des signes française : Origine et évolution de 1200 signes*. Les Essarts-Le Roi : Editions du Fox.
- Delaporte, Y. (2005). *Dictionnaire de la langue des signes d'autrefois : Le langage de la physionomie et du geste mis à la portée de tous de l'Abbé Louis-Marie Lambert (1865)*. Paris : Comité des travaux historiques et scientifiques.
- Flerie, V. (1835). *Les sourds-muets envisagés par rapport à leur état et capacités d'enseignement, propres à leur nature*. Saint-Petersbourg : l'imprimerie d'A. Plyuchar.
- Fradkina, R. (2001). *Les mains parlantes. Le dictionnaire thématique de la langue des signes des sourds de Russie*. Moscou : Refl-buk.
- Geylman, I. (2004). *Le dictionnaire de la langue des signes*. Saint-Petersbourg : Pavel VOG.
- Giot, J. & Schotte, J.-C. (1997). *Surdité, Différences, écritures. Apports de l'anthropologie clinique*. Bruxelles : De Boeck Université.
- Lane, H. & Grosjean, F. (1980). *Recent perspectives on American Sign Language*. New Jersey : Lawrence Erlbaum Associates, Publishers Hillsdale.

- Martinet, André. Dans *L'encyclopédie Krougosvet*. Repéré le 21 mai 2013 à [http://www.krugosvet.ru/enc/gumanitarnye_nauki/lingvistika/MARTINE ANDR E.html](http://www.krugosvet.ru/enc/gumanitarnye_nauki/lingvistika/MARTINE_ANDR E.html)
- Mel'nik A. (2003). *La langue des signes*. Moscou : RIPOL KLASSIK.
- Millet, A. (2002). Les dynamiques iconiques et corporelles en Langue des Signes Française (LSF). *Lidil*, 26, 27–44.
- Millet, A. (1998). *Typologie des signes et structuration du lexique en LSF*. Repéré le 7 avril 2013 à http://w3.u-grenoble3.fr/lidilem/labo/file/1998-ColloqueOrage_Millet.pdf
- Millet, A. (1997). Réflexions sur le statut du mouvement dans les langues gestuelles: aspects lexicaux et syntaxiques. *Lidil*, 15. Repéré le 7 avril 2013 à http://w3.u-grenoble3.fr/lidilem/labo/file/1997-Lidil15_Millet.pdf
- Millet, A. (1990). La place de la LSF dans l'intégration scolaire des enfants sourds. *Programme 1988 d'action spécifique « Sciences humaines et sociales »*. Repéré le 7 avril 2013 à <http://w3.u-grenoble3.fr/lidilem/labo/file/placedelaLSF-Millet.pdf>
- Moody, B. (1987). *Introduction à l'histoire et à la grammaire de la langue des signes entre les mains des sourds*. Vincennes : Centre socio-culturel des sourds ; Paris : diff. Ellipses.
- Paleniy, V. (2003). L'histoire des sourds : le présent et l'avenir. Dans V. Paleniy (dir.), Y. Pichugin, *Les matériaux du IV^e symposium sur l'histoire des sourds à Moscou*. Moscou : Zagrey.
- Panarina, O. (2013). « *La nouvelle loi sur la langue des signes* » est un événement le plus important pour des sourds. Repéré le 25 avril 2013 à <http://www.gluxix.net/deafnews/smi-about-deaf/4096-2013-01-10-19-00-45>
- Presneau, J-R. (2001). Comment faisait-on parler les « muets » avant le congrès de Milan. *Surdités*, 4, 29–43.
- Renard, M. & Delaporte, Y. (2003). *Aux origines de la langue des signes française : Brouland, Pélissier, Lambert, les premiers illustrateurs (1855-1865)*. Paris : Langue des signes.
- Salles, C. (2011). Satan a toujours été un démon. Dans Par la rédaction de Historia, *150 idées reçues sur l'histoire* (85–57). Paris : Pocket.
- Signe de croix. Dans *Wikipédia. L'encyclopédie libre*. Repéré le 25 mai 2013 à http://fr.wikipedia.org/wiki/Signe_de_croix
- Valade, R. (2008). *Études sur la lexicologie et la grammaire du langage naturel des signes*. Limoges : Lambert-Lucas.
- Vargé F. (2002). Valeurs sémantico syntaxiques du regard en Langue des Signes Française (LSF). *Lidil*, 26, 81–98.
- Zavaritskiy, D. (2012). *Les sourds à l'église. L'expérience de sourdointerprète*. Saint-Pétersbourg: Politekhnikheskiy Universitet.
- Zavaritskiy, D. & Egorova E. (2004). *Le problème de l'adaptation des textes de service divin dans leur traduction pour les sourds*. Repéré le 13 janvier 2013 à <http://www.restavros-spb.orthodoxy.ru/slovo.htm>
- Zavaritskiy, D. (1999). *Le caractère propre de la formation morale d'esprit des élèves de l'école des sourds-muets de Saint-Pétersbourg*. Repéré le 13 janvier 2013 à <http://www.restavros-spb.orthodoxy.ru/slovo.htm>
- Zaytseva, G. (2000). *La parole des signes. La dactylologie*. Moscou: Vlados.

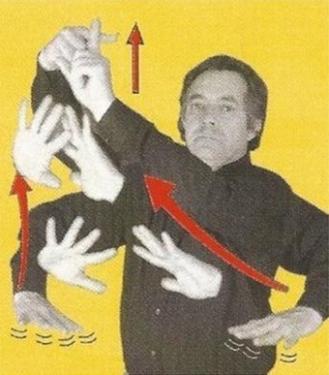
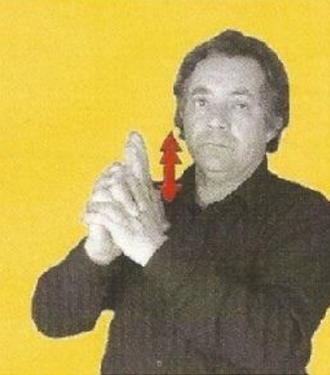
Table des annexes

Annexe 1 Dictionnaire	56
Annexe 2 Configurations des mains.....	62
Annexe 3 Description par les paramètres phonétiques	63
Annexe 4 Description par les transferts	69

Annexe 1

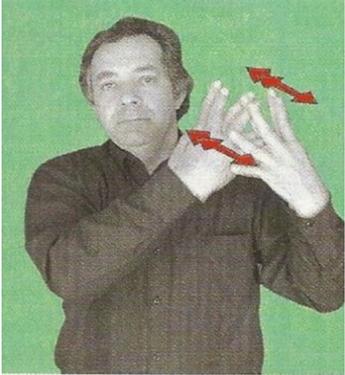
Dictionnaire

ÉGLISE

Catéchisme, 1868	Version du XIX ^e siècle Selon Delaport, 2007	Livre FOI/LSF, 2004 1 ^{ère} version	Livre FOI/LSF, 2004 2 ^{ème} version	Flerie, 1835	Geylman, 2004
 <p><i>Eglise.</i> <i>Maison de Dieu.</i> <i>La gauche au dessus de la tête.</i> <i>Le pouce doit élever.</i></p>	<p>« Au XIX^e siècle, ce signe a le sens générique de « demeure » ou d' « abri »... suivi de PRIER, MALADE, MANGER ou DORMIR, il signifie respectivement « église », « hôpital », « restaurant » ou « hôtel »... » (cité par Delaporte, 2007, p.362)</p>			<p>« on répète deux fois le signe [MAISON] et puis on fait le signe [PRIERE]. Le dernier se réalise avec la réalisation de la croix et du salut pieux »⁴⁹</p>	 <p>704. ЦЕРКОВЬ</p>

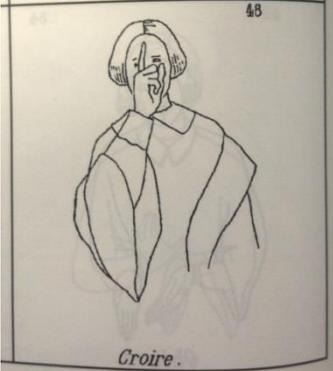
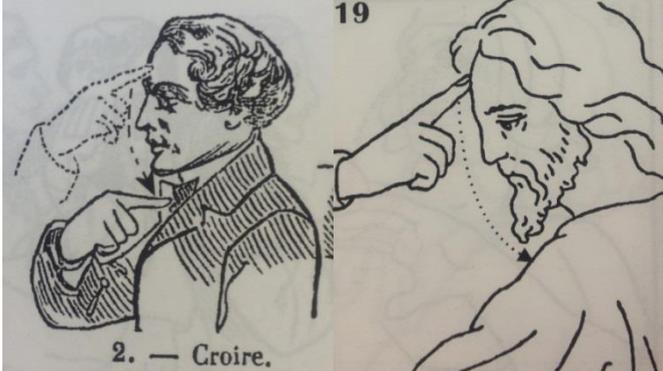
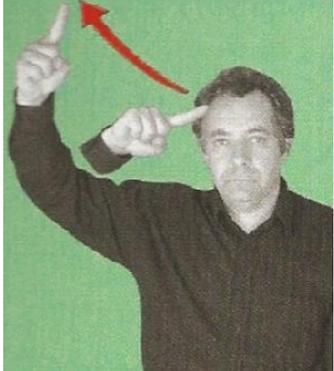
⁴⁹ Дѣлаются два знака дома и политвы. Сей послѣдїй выражается изображеніемъ знака креста и благоговѣйнымъ поклономъ (p.262).

SE CONFESSER

Louis Marie Lambert, 1865	Catéchisme, 1868	ARIEL'S, 2004 1 ^{ère} version	ARIEL'S, 2004 2 ^{ème} version
			
Flerie, 1835	Geylman, 2004	Zavaritskiy, 2012	
<p>« la main plate se trouve à côté de la bouche en imitant nos actions que nous faisons nous ne voulons qu'un voisin nous entend ; là, nous ajoutons le signe de la croix que le prêtre fait au-dessus des têtes des priants »⁵⁰</p>			

⁵⁰ Открытая рука полагается внутренним краем по одной стороне рта, как то мы делаем, когда хотим чтобы сосед не мог нас слышать; к чему прибавляется знак креста, который делает священник над головою исповедующихся (р.184).

CROIRE

Josephine Brouland, 1855	Pierre Pelissier, 1856/Louis Marie Lambert, 1865	Catéchisme, 1868	Dictionnaire 1200 signes La LSF, 1998/ ARIEL'S, 2004
 <p>Croire.</p>	 <p>2. — Croire.</p>	 <p><i>Croire.</i> L'extrémité des doigts de la droite sur le front. Le pouce séparé. à l'intérieur de la main vers le visage.</p>	
<p>Flerie, 1835</p> <p>« la main gauche couvre les yeux, tandis que l'index droit a l'air de se trouver sur quelque chose juste devant lui en confirmant son existence »⁵¹</p>	<p>Geylman, 2004</p> 		

⁵¹ Лѣвая рука покрываетъ глаза, междутѣмъ какъ правый указательный полагается съ твердостью на предстоящую вещь, какъ будтобы подтверждая ея существованіе (р. 183).

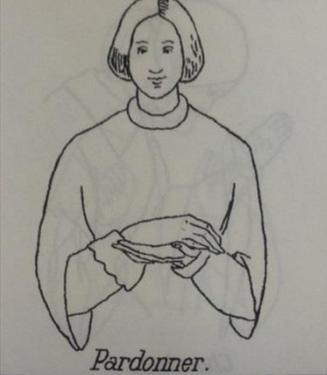
PÉCHÉ

<p>Ferrand, 1785 ; Blanchet, 1850 ; Lambert, 1865</p>	<p>l'abbé Jamet, v.1830</p>	<p>Brouland, 1855</p>	<p>Catéchisme, 1868</p>	<p>ARIEL'S, 2004</p>
 <p>COUPABLE 1. Dessin de Pat Mallet.</p>	<p>« la main droite, doigts en faisceau, frappe deux fois la poitrine » (cité par Delaporte, 2004, p.164)</p>	 <p>COUPABLE 3. Brouland 1855 « tenter ».</p>	 <p><i>Péché.</i> La main gauche fait le signe de Dieu et le bras droit le signe de désobéir.</p>	
<p>Flerie, 1835, 1^{ère} version</p>	<p>Flerie, 1835, 2^{ème} version</p>	<p>Bratolyubov, 1872 / Geylman 2004</p>	<p>Zavaritskiy, 2012</p>	
<p>« les doigts unis de la main droite tapent avec leur bout la partie basse de la poitrine »⁵²</p>	<p>Les doigts unis de la main droite font le mouvement circulaire devant le cœur ; puis deux index se rapprochent mais ils ne se touchent pas, l'index droit monte vers le haut »⁵³</p>			

⁵² Соединенные пальцы правой руки ударяют оконечностию своею нижнюю часть груди (p.248).

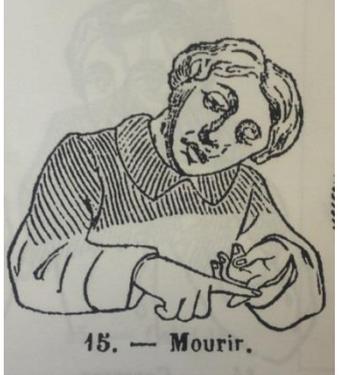
⁵³ Оба указательные пальца быстро направляются одинъ къ другому; но правый, вместо того чтобы встрѣтиться съ лѣвымъ, проходитъ надъ нимъ и указываетъ на небо.

PARDONNER

Abbé Ferrand, 1785	J. Brouland, 1855	ARIEL'S, 2004 / Dictionnaire 1200 signes La LSF, 1998	Flerie, 1835	Zaytseva, 2000
« en se frottant les paumes des mains pour montrer qu'il ne reste rien » (cité par Delaporte, 2007, p. 438)			« La main droite flatte la paume de la main gauche » ⁵⁴	

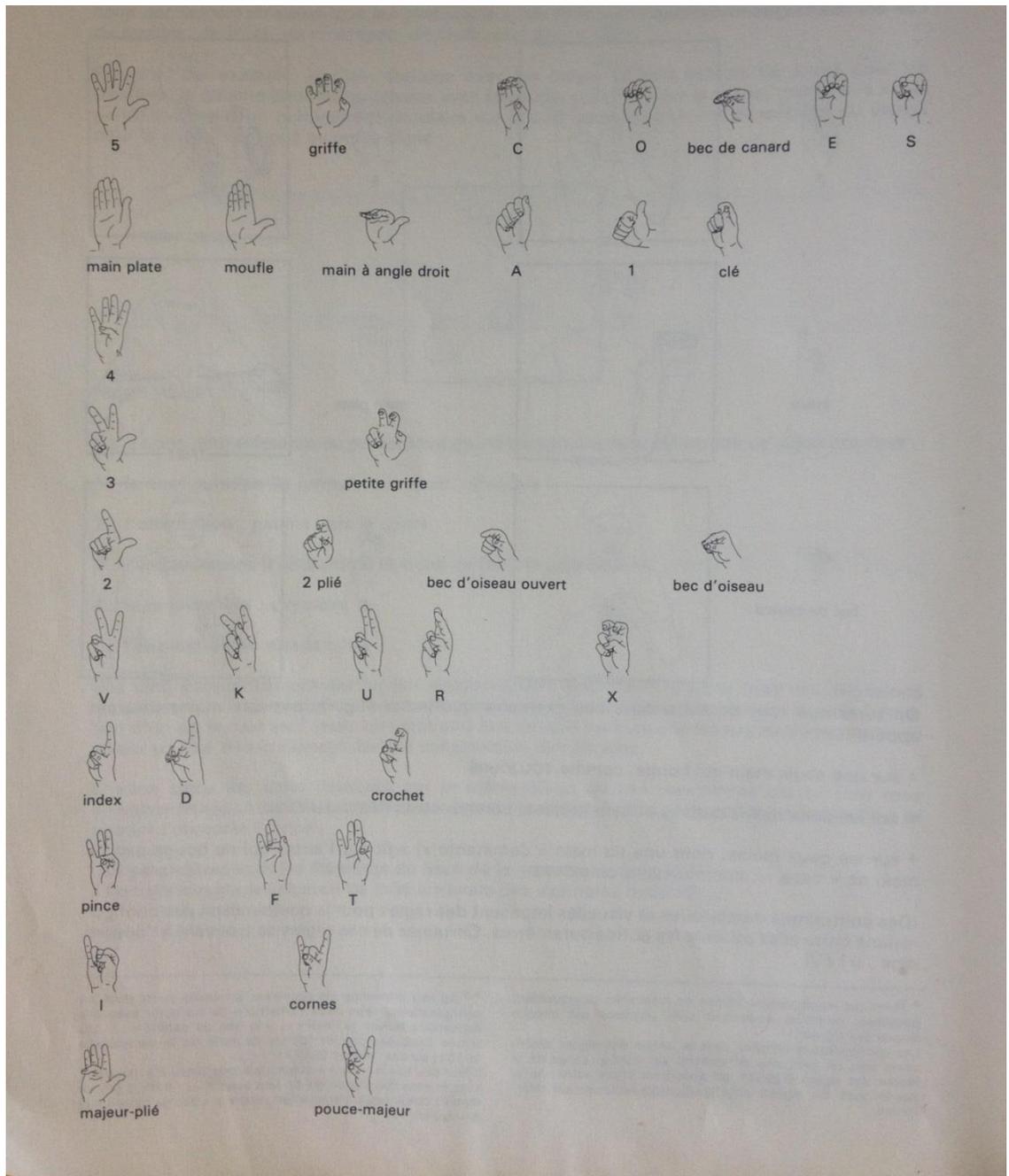
⁵⁴ Правая рука гладит нѣсколько разъ внутренность лѣвой опрокинутой (p.250).

MOURIR

Blanchet, 1850	Pierre Pelissier, 1856	Catéchisme, 1868	Dictionnaire 1200 signes La LSF, 1998	Flerie, 1835/ Geylman, 2004
« tracer avec la main tendue une croix devant sois » (cité par Delaporte, 2007, p.396)	 <p>15. — Mourir.</p>	 <p><i>Mourir.</i> <i>Les deux mains tombent sur le milieu de la poitrine; la tête tombe sur l'épaule droite.</i></p>	 <p>le</p>	

Annexe 2

Configurations des mains



Annexe 3

Description par les paramètres phonétiques

ÉGLISE

	Catéchisme 1868	Version du XIX ^e siècle Selon Delaport, 2007	Livre FOI/LSF 2004 1 ^{ère} version	Livre FOI/LSF 2004 2 ^{ème} version	Flerie 1835	Geylman 2004
Configuration	MG est plate ; MD – 1	Mains plates	5 > Index	Mains plates	Mains plates > pas d'information	MG est plate ; MD – B
Orientation	PG et PD vers l'interlocuteur	Les paumes l'une vers l'autre, les doigts pointés vers le haut	Les paumes vers le bas > vers l'interlocuteur > l'une paume est vers en bas, l'autre paume vers l'interlocuteur	Les paumes l'une vers l'autre, les doigts pointés vers le haut	Les paumes l'une vers l'autre, les doigts pointés vers le haut > pas d'information	PG vers la droite, PD vers l'interlocuteur ; les doigts vers le haut
Emplacement	au-dessus de la tête	Devant la poitrine	Devant l'estomac > devant la tête	Devant la poitrine	Devant la poitrine	Devant le visage
Mouvement	Le pouce droit élevé	Les doigts se touchent, les paumes imitent la forme du toit > les mains rangées comme pour prier	Les mains se rapprochent, le mouvement vers le haut > les index forment la croix	Mouvements en haut en bas des mains rangées comme pour prier	Les mains fixes > une main répète la forme d'une croix	MD monte en longueur de la MG

CONFESSER

	Lambert, 1865	Catéchisme, 1868	ARIEL'S, 2004 1 ^{ère} version	ARIEL'S, 2004 2 ^{ème} version	Flerie, 1835	Geylman, 2004	Zavaritskiy, 2012
Configuration	5	S > C	Main plate	4	MG – main plate MD – bec d’oiseau de trois premiers doigts	MG – main plate MD – index	MG, MD – mains plates
Orientation	Les paumes l’une vers l’autre, les doigts pointés vers le haut	Paume vers le haut	Les paumes l’une vers l’autre, les doigts pointés vers le haut	Les deux paumes vers soi	PG vers la droite, les doigts pointés vers le haut ; PD vers le bas, les doigts pointés vers l’interlocuteur	PG vers la droite, les doigts pointés vers le haut ; PD vers le bas/vers soi, l’index pointé vers la gauche	Les deux paumes vers soi, les doigts pointés vers l’interlocuteur
Emplacement	Devant soi > près de l’oreille	Devant le cœur	Devant le visage	Devant le visage	Devant la bouche	Devant la bouche	Devant le cœur
Mouvement	Mouvement vers le haut en diagonale	La main s’ouvre	Mouvements asymétriques en diagonale vers le haut	Répétitions du mouvement : les mains se rapprochent, se croisent et s’éloignent	MD fait le mouvement vertical en bas, puis le mouvement horizontal à droite à côté de la MG fixe.	Index droit fait le mouvement circulaire vers le haut/vers l’interlocuteur, la MG est fixée à gauche de la bouche	Mouvement des paumes vers l’avant (comme l’ouverture de la porte)

CROIRE

	Brouland, 1855	Pelissier, 1856/ Lambert, 1865	Catéchisme, 1868	Dictionnaire 1200 signes La LSF,1998/ ARIEL'S, 2004	Flerie, 1835	Geylman, 2004
Configuration	Index	Index	Moufle	Index	MG est plate ; MD – index	MG est plate ; MD – index
Orientation	La paume vers la gauche	La paume vers le bas	La paume vers le bas/ vers soi	La paume vers le bas/ vers soi	PG vers soi ; PD vers le bas	PG vers soi ; PD vers l'interlocuteur > vers le bas
Emplacement	Devant le nez, l'index touche le front	Devant le visage	Devant le visage, les doigts touchent le front	Devant le front	MG - devant le visage ; MD - devant soi	Devant le visage/ devant soi
Mouvement	Pas d'information	L'index touche le front et descend vers le cou	Pas d'information	L'index touche le front et monte vers le ciel, l'index vers le haut	MG couvre les yeux ; MD a l'air de se trouver sur quelque chose à quoi on croit	Index descend et glisse sur la paume de MG

PÉCHÉ

	Ferrand, 1785 ; Blanchet, 1850 ; Lambert , 1865	l'abbé Jamet, v.1830	Brouland, 1855	Catéchisme, 1868	ARIEL'S, 2004	Flerie 1835 1 ^{ère} version	Flerie 1835 2 ^{ème} version	Bratolyubov 1872 / Geylman 2004	Zavaritskiy, 2012
Configuration	S	Bec de canard	Index	MG – 1 MD – A	Bec de canard	Bec de canard	MD – bec de canard > index ; MG – index	1	1
Orientation	PD vers soi	PD vers la droite	PD vers le haut	PG vers l'interlocuteur ; PD ver le bas	PD vers la droite	pas d'information	PD vers la droite > vers le bas > vers la gauche ; PG vers le bas	La paume vers l'interlocuteur	Les paumes ver le bas
Emplacement	Devant le cœur	Devant le cœur	Près du foie	MG au-dessus de la tête ; MD à côté de la poitrine	Devant le cœur	Au bas de la poitrine	Devant le cœur > devant le torse > au-dessus de la tête	Devant le front	Devant le cœur
Mouvement	Le poing frappe la poitrine et le signeur dit <i>mea culpa</i>	Les doigts touchent la poitrine près du cœur plusieurs fois	Index touche le ventre plusieurs fois	Le coude droit monte	les doigts touchent la poitrine près du cœur plusieurs fois	Les doigts touchent le côté plusieurs fois	Les doigts font les petits cercles devant le cœur > les index s'approchent, l'index droit monte vers le haut	Le pouce frappe le côté du front	les pouces touchent la poitrine plusieurs fois

PARDONNER

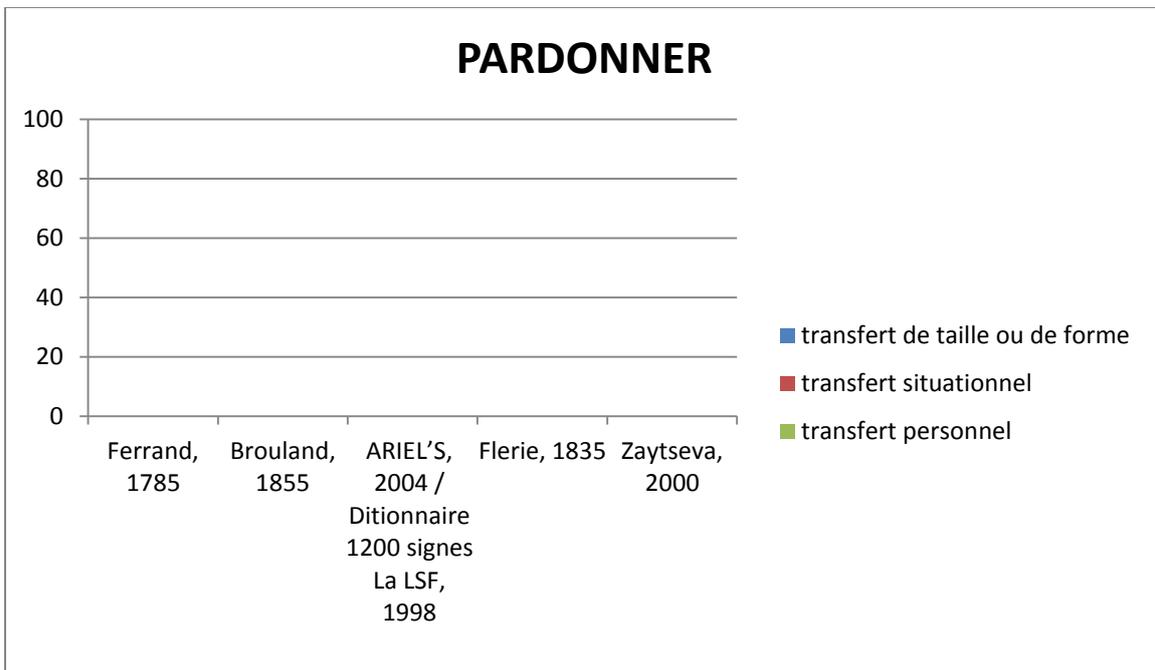
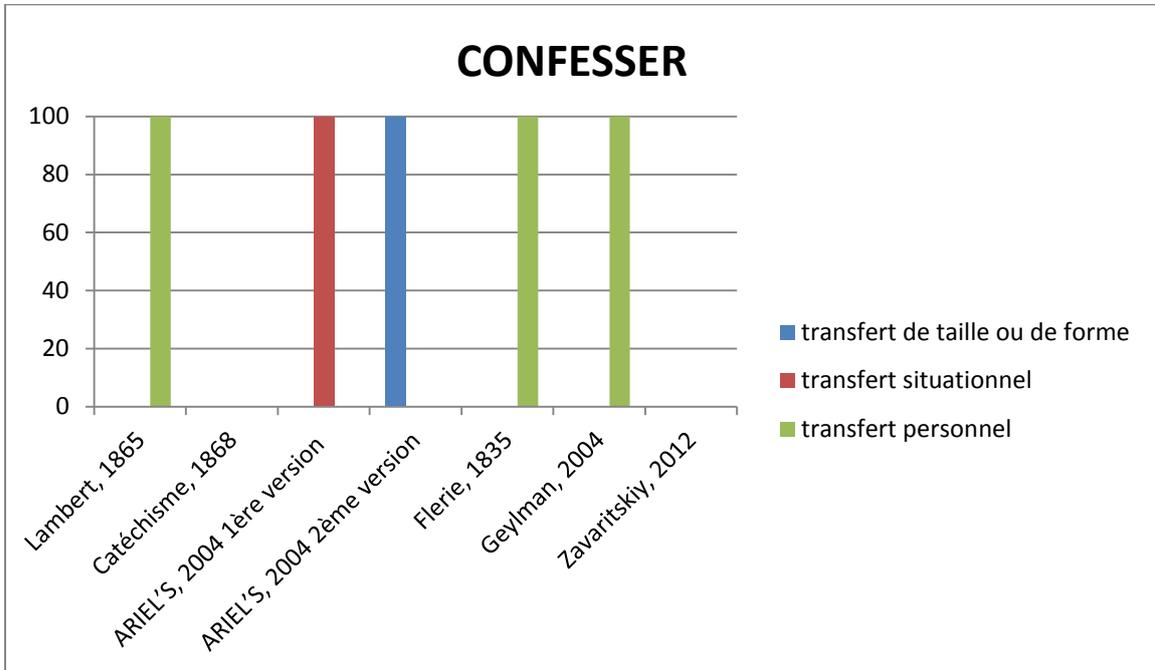
	Abbé Ferrand, 1785	J. Brouland, 1855	ARIEL'S, 2004 / Dictionnaire 1200 signes La LSF, 1998	V. Flerie, 1835	G. Zaytseva, 2000
Configuration	Mains plates	Mains plates	Mains plates	Mains plates	Mains plates
Orientation	Les paumes l'une vers l'autre	Les paumes l'une vers l'autre	Les paumes l'une vers l'autre	Les paumes l'une vers l'autre	Les paumes l'une vers l'autre
Emplacement	Pas d'information	Devant le torse	Devant le torse	Devant le torse	Devant le torse
Mouvement	Frottement des paumes	Pas d'information	Mouvements circulaires de la main droite sur la main gauche	La main droite frotte la main gauche	Vibrations des doigts de la main droite avec le mouvement en bas sur la main gauche

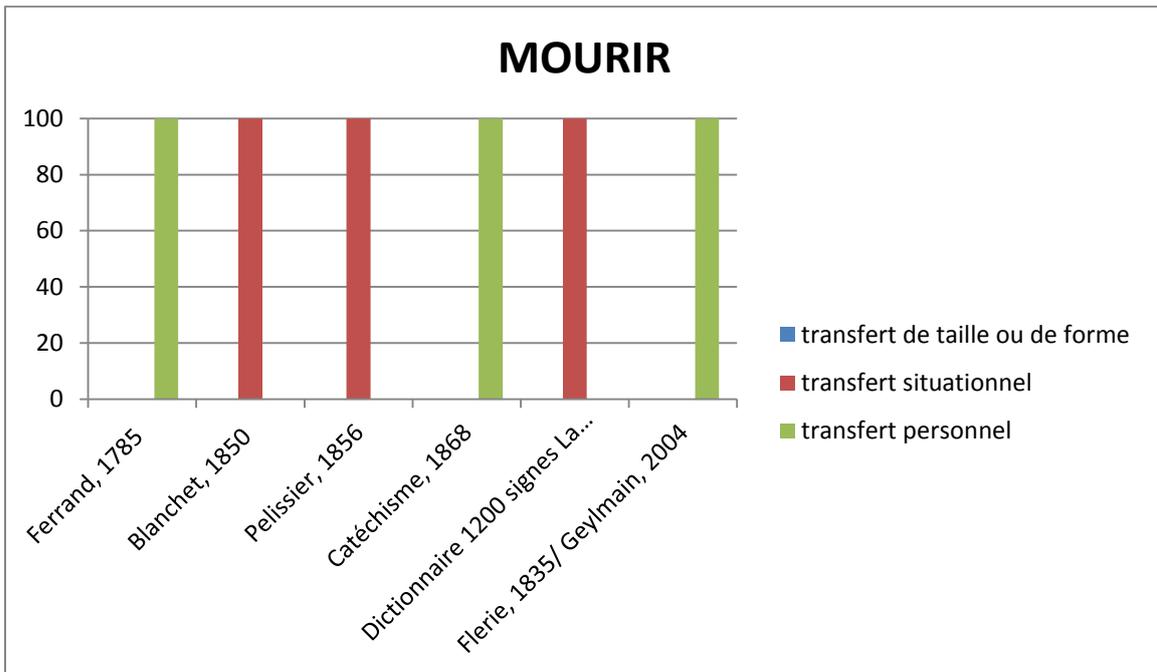
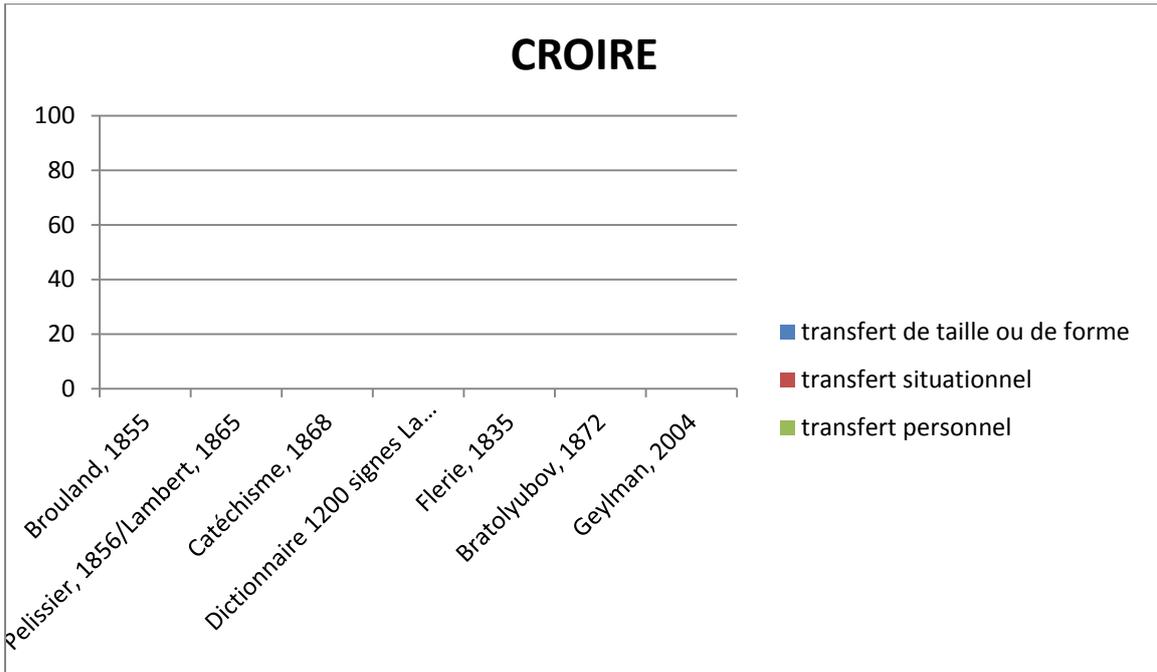
MOURIR

	Blanchet, 1850	Pelissier, 1856	Catéchisme, 1868	Dictionnaire 1200 signes La LSF, 1998	Flerie, 1835/ Geylman, 2004
Configuration	Pas d'information	Index	Mains plates	U	Mains plates
Orientation	Pas d'information	Les paumes l'une vers l'autre	Les paumes vers soi, les doigts vers le haut	Les paumes vers le bas	Pas d'information
Emplacement	Devant le torse	Devant le torse	Devant la poitrine	Devant le torse	Sur la poitrine
Mouvement	La main répète la forme d'une croix	L'index droit tombe sur l'index gauche	Les paumes descendent sur la poitrine	Deux doigts droits tombent sur deux doigts gauches	Pas de mouvement

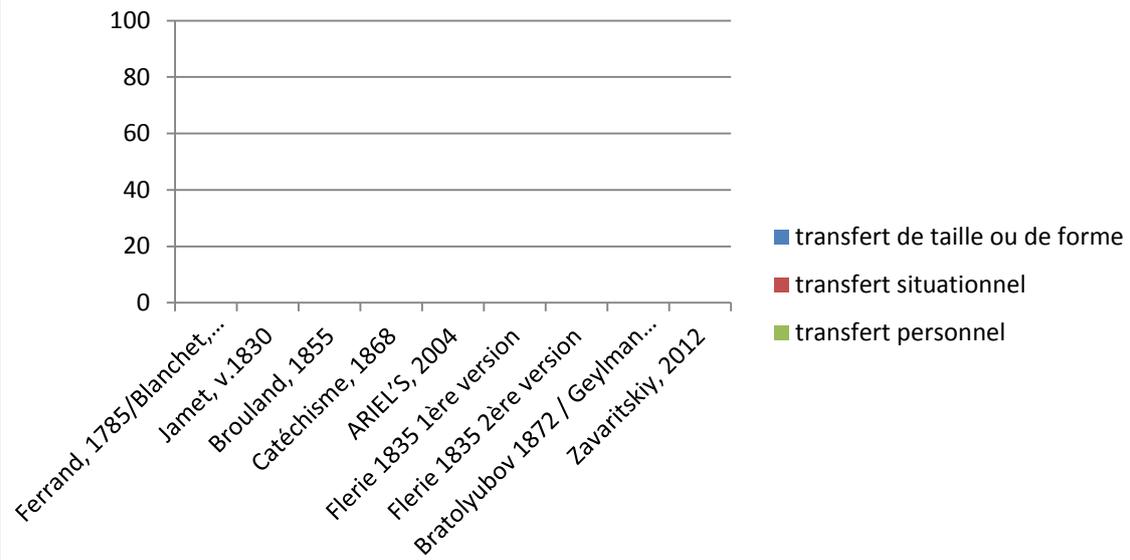
Annexe 4

Description par les transferts





PÉCHÉ



ÉGLISE

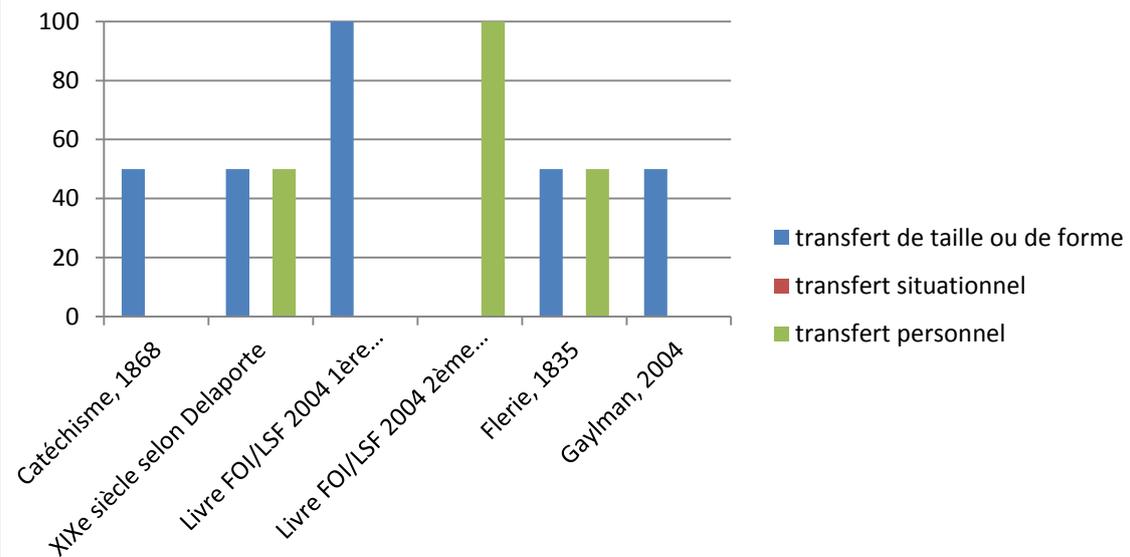


Table des figures

Figure 1 Classification des transferts	41
Figure 2 Typologie des paramètres dominants [CONFESSER]	43
Figure 3 Typologie des paramètres dominants [PARDONNER].....	44
Figure 4 Typologie des paramètres dominants [CROIRE]	45
Figure 5 Typologie des paramètres dominants [MOURIR]	46
Figure 6 Typologie des paramètres dominants [PÉCHÉ]	47
Figure 7 Typologie des paramètres dominants [ÉGLISE]	48
Figure 8 Expression du visage en LSF.....	49
Figure 9 Expression du visage en LSR	50

Sigles et abréviations utilisés

LSF :	langue des signes française
LSR :	langue des signes russe
ASL :	american sign language
LS :	langue(s) des signes
LV :	langue(s) vocale(s)
MD :	main droite
MG :	main gauche
PD :	paume droite
PG :	paume gauche
Av. :	avant
Cf :	confer
Etc. :	et cætera
P. :	page
J.-C. :	Jésus-Christ
L'EHSS :	l'École des hautes études en sciences sociales

MOTS-CLÉS : LSF, LSR, comparaison, lexique, religion.

RÉSUMÉ

Ce travail est une comparaison lexicale entre la langue des signes française (LSF) et la langue des signes russe (LSR). Après une courte introduction générale, nous présentons le contexte historique de l'enseignement aux enfants sourds en Europe et en Russie. Dans une seconde partie, nous examinons les classifications principales des signes existant en France et en Russie et enfin, dans la partie analytique, nous nous occupons de la comparaison des signes de ces deux langues et de l'étymologie du lexique de chacune d'elles. Nous verrons s'il y a une connexion entre ces deux langues des signes au niveau du lexique religieux, quelles sont leurs ressemblances et leurs divergences.

KEYWORDS : LSF, LSR, comparison, vocabulary, religion.

ABSTRACT

This work represents a vocabulary comparison of two languages: French Sign Language (LSF) and Russian Sign Language (LSR). After a short general introduction we present the historic context of the education of deaf children in Europe and Russia. In the second part of this work we examine the main sign classifications which exist nowadays in France and Russia. And finally, in the practical part we proceed to the comparison of some chosen signs of these two languages and the analysis of the etymology of these signs. We will see if there is a connection between the vocabularies of these two sign languages, what are their similarities and differences.